

12 20%
3 mois
Minimum 50 000 \$ US
Sujet à modification sans préavis
659-4960
ScotiaMcLeod

LE SOLEIL

LOCATION D'OUTILS
LOU-TEC
QUÉBEC 871-6363
LÉVIS 836-3342
ST-FOY 653-3333
ST-GEORGES 228-1718
BEAUPORT 663-7383
EQUIPEMENT DE RÉCEPTION

MERCREDI 27 OCTOBRE 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 296
52 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL OTTAWA 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

LE SPORT



Les Nordiques se font endormir par les Flyers

Les Nordiques ne parviennent pas à « coller » deux victoires. Et ce n'est pas Eric Lindros qui a fait la différence hier, même s'il a compté le 4e but des Flyers. **S-2**

LE MONDE

Monique GIGUÈRE

envoyée spéciale du Soleil

EN HAÏTI

L'ambassade canadienne «très amie» avec les Haïtiens

L'ambassade canadienne à Port-au-Prince ne s'inquiète pas de son image. Ses représentants disent que le Canada n'est pas l'ami des putschistes, mais du peuple. **A-10**

LA RÉGION

Nouvelle tentative du père de la petite Caroline

Jocelyne Champagne remise en liberté, le père qui a la garde de sa fille Caroline réclame qu'elle rende immédiatement l'enfant à la cour supérieure. **A-2**

LE QUÉBEC

Énergie et Ressources congédiera 346 occasionnels

D'ici trois ans, Énergie et Ressources congédiera 346 employés occasionnels ou temporaires dans le cadre du réalignement de la fonction publique. **A-8**

Sursis de sept semaines pour les employés d'Hydro-Québec

Hydro et ses syndicats ont jusqu'au 12 décembre pour éviter la loi 102. D'ici là, ils feront l'expérience de la « négociation raisonnée » pour trouver une entente. **A-6**

LA CONSOMMATION

Les parents doivent se méfier de la publicité sur les jouets

Les parents doivent résister à la publicité des jouets, se méfier des emballages qui sont parfois contrairement aux capacités réelles des enfants de les utiliser. **C-1**

L'EDITORIAL

Le défi économique de Jean Chrétien

Le Parti libéral fera face au choix déchirant entre réaliser des promesses qui feront dériver une situation financière précaire ou décevoir son électeurat. **A-14**

L'INDEX

| | |
|---------------------|-------------|
| Annonces classées | C-5 à C-9 |
| Arts | C-3 et C-4 |
| Bridge | C-9 |
| Consommation | C-1 et C-2 |
| Décès | C-9 et C-10 |
| Économie | B-4 à B-8 |
| Éditorial | A-14 |
| Horoscope | C-10 |
| Michel Vastel | A-15 |
| Le monde | A-9 à A-13 |
| Où aller à Québec | C-4 |
| Québec et l'Est | B-1 à B-3 |
| Une place au SOLEIL | B-3 |

| | |
|------------------------|------------|
| TABLEAU SPORT | S-1 à S-13 |
| Bandes dessinées | S-15 |
| Ce soir à la télé | S-16 |
| Feuilleton | S-14 |
| Mots croisés / mystère | S-14 |

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Nuages ce matin, pluie en après-midi, maximum 6, minimum 2.

Demain: Nuageux avec éclaircies, maximum 5, minimum -2. **S-16**



En fin de journée hier, l'épave de l'appareil a été déplacée par une grue tandis que le mât et les pales, le moteur et les instruments seront acheminés vers un des laboratoires de Transport Canada.

Crash de l'hélicoptère La chute a duré trois secondes

BEAUPORT — Il faudra des semaines à l'équipe d'enquêteurs du Bureau de la sécurité des Transports du Canada pour découvrir les causes de l'écrasement de l'hélicoptère de la SQ dans le parc de la chute Montmorency, lundi. Le pilote et trois policiers ont péri dans la tragédie.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Les experts sont assistés par des représentants de la CSST, des Approvisionnement et Services et de Bell Hélicoptère. Le rapport final sur la tragédie sera déposé d'ici un an.

La possibilité que le pilote de l'appareil ait été aveuglé par le soleil d'automne ou n'ait aperçu les câbles qu'au dernier moment est mise en doute par certains de ses confrères. Les hypothèses d'un coup de vent, d'une distraction ou d'une défaillance mécanique, malgré l'ordre impeccable de l'aéronef, sont plutôt examinées.

Le Bell 206-B a heurté un câble de téléphérique. Sa chute s'est produite à 20 mètres d'altitude, près du poste électrique Montmorency et a duré trois secondes. En fin de journée hier, l'épave de l'appareil a été déplacée par une grue tandis que le mât et les pales, le moteur et les instruments seront acheminés vers un des laboratoires de Transports Canada.

L'autopsie pratiquée sur les quatre victimes âgées de 33 à 58 ans a permis de savoir qu'elles étaient toutes décédées des suites de leurs blessures et qu'aucune anomalie cardio-vasculaire ou cérébrale n'avait touché le pilote, Georges Doneys.

« Georges avait toujours des lunettes spéciales pour le soleil et des pare-soleil dans sa cabine. En outre, il avait survolé le site un peu plus tôt et avait certes remarqué ces installations », note un confrère pilote, sous le couvert de l'anonymat. Il fait toutefois remarquer que les quatre câbles du téléphérique ne sont pas bien balisés, contrairement aux fils électriques de la ligne de l'île d'Orléans (100 m de haut), qui ont des boules de couleur bien visibles pour les navires.

Hier, le président de la SÉ-PAQ, Jean-Paul Vézina, a refusé de parler de la sécurité du parc, précisant simplement que les câbles seraient examinés aux rayons-X; l'un d'eux est sorti de sa poulie et le téléphérique sera non fonctionnel pour la semaine. Il a toutefois mentionné qu'il y avait beaucoup trop d'hélicoptères qui tournoyaient dans ce pôle d'attraction.

Les funérailles civiques des quatre victimes seront célébrées à 11 h demain, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Autre texte en page A-2

L'Opposition officielle à la portée de Bouchard

ALMA — Lucien Bouchard refuse de s'attribuer trop vite le titre de chef de l'Opposition officielle, mais veille jalousement aux intérêts du Bloc québécois dans ce dossier.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Le chef souverainiste a dépêché à Ottawa son nouveau whip Gilles Duceppe à Ottawa des hier matin pour suivre sur place le déroulement des événements, le Bloc détenant pour l'instant une mince avance de deux sièges sur le Reform Party, soit 54 élus contre 52.

Deux députés du Bloc pourraient cependant devoir se soumettre à une révision, a admis hier M. Bouchard, laissant planer la possibilité d'une égalité en deuxième place. « Un remptage, ça peut tourner dans les deux sens », a-t-il prévenu.

Le chef réformiste Preston Manning soutient que son option fédéraliste l'assure d'être choisi comme le chef de l'Opposition officielle en cas d'égalité, car la Chambre des communes serait alors appelée à trancher selon lui.

La première tentative de M. Manning d'améliorer sa fiche, soit convaincre la nouvelle députée conservatrice du Nouveau-Brunswick, Elsie Wayne, de rallier le Reform Party semble ratée. Mme Wayne préfère travailler avec le seul autre conservateur élu, l'ex-ministre Jean Charest.

De toute façon, estime M. Manning, même si le Bloc conserve son avance, il sera « de facto » le chef de l'Opposition officielle, même s'il ne jouit pas des avantages de cette fonction. « Le Bloc n'a pas grand-chose à dire sur des questions qui ne touchent pas directement les Québécois », a-t-il affirmé.

Le député Duceppe, l'un des rares députés bloquistes expérimentés et qui détient en plus des compétences en matière de négociations en raison de son passé de syndicaliste, a été « bombardé » whip du Bloc québécois tard le soir des élections, afin de lui conférer une certaine autorité pour discuter avec les hauts fonctionnaires de la Chambre des communes.

« Ce n'est pas acquis », a dit Lucien Bouchard en conférence de presse hier midi à propos de l'Opposition officielle. Seul le nombre permettra de trancher la question, estime-t-il.

Et pas question de refuser le poste, a-t-il répété. « Il n'est pas question une seconde que je puisse déclinier cette responsabilité si elle m'est attribuée à la suite des résultats du vote. » A l'exception de la résidence de Stornoway, Lucien Bouchard veut que le Bloc puisse tirer profit des autres avantages.



| LA CHAMBRE DES COMMUNES | | |
|-------------------------|---------------|-----------|
| | No. de sièges | % du vote |
| PLC | 178 | 42% |
| Bloc | 54 | 14% |
| Reform P | 52 | 18% |
| NPD | 8 | 5% |
| PC | 2 | 16% |
| Indépendants | 1 | |



Les bagages des journalistes accompagnant Jean Chrétien de Shawinigan à Ottawa ont été inspectés par un agent de la GRC et son chien renifleur.

ÉLECTIONS '93

- Des pensions alléchantes pour des vaincus
- Chrétien sera au pouvoir dans 10 jours
- Charest colmate les brèches
- Un face-à-face entre le Haut et le Bas-Canada

pages A-3 à A-5, A-15 et B-8

Injonction provisoire contre leur maison longue Les Hurons prêts à une saga judiciaire

QUÉBEC — Malgré l'injonction provisoire émise par la cour supérieure hier, le groupe traditionnaliste de la famille Sioui, appuyé par le conseil de bande, est loin de renoncer à sa maison longue. Chez les Hurons, on semble plutôt se préparer à ce qui pourrait s'avérer une autre saga judiciaire.

par LOUISE LEDUC
LE SOLEIL

Comme l'indique Me Michel Pouliot, le procureur mandaté par la nation huronne, le conseil de bande devra décider au cours des prochaines semaines s'il s'impliquera dans ce dossier. « Il est possible que la nation en fasse une cause type

d'intérêt national », souligne Me Pouliot.

Louis-Philippe Sioui, François Sioui et Christian Picard devront se présenter à nouveau en cour le 4 novembre au terme de l'injonction provisoire de dix jours. Le ton devrait monter quand l'injonction permanente sera demandée, une mesure qui forcerait la démolition des ins-

tallations déjà en place.

Chose certaine, même si les travaux se sont effectués à l'insu du conseil de bande, le grand chef Jocelyne Gros-Louis donne son aval. « Cela (la démarche de la famille Sioui) va dans la lignée de nos revendications territoriales », soutient-elle.

Depuis quelque temps déjà, les Hurons demandaient au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche la permission d'ériger en pleine forêt un lieu cérémonial. « Devant son peu d'ouverture, la famille Sioui a décidé d'agir. Il faut un pionnier

en tout! » lance Mme Gros-Louis, qui préfère toutefois une entente négociée à une autre saga judiciaire.

Jusqu'ici, elle soutient que la présence de campements temporaires ne leur avait pas valu de problèmes majeurs avec le MLCP. Il en va tout autrement du « lieu cérémonial et coutumier Huron-Wendat Familles Sioui », une structure permanente de neuf mètres par 12 mètres où a déjà été invitée toute la communauté.

Pour justifier les travaux au

sein même du parc provincial de la Jacques-Cartier, les Hurons invoquent l'arrêt Sioui. La Cour suprême avait en effet reconnu en 1990 aux Wendats de Loretteville le droit de s'adonner à leurs activités traditionnelles et religieuses au sein même de cette réserve gouvernementale.

Basé sur le traité James Murray de 1760, l'arrêt Sioui favorable aux Hurons ne précise pas la nature des rites et coutumes, ni les limites territoriales où peuvent se pratiquer ces activités.

FAITS DIVERS



Le chef administratif au Fonds du service aérien gouvernemental du ministère des Approvisionnements et Services, Marcel Deschamps.

Le pilote d'hélicoptère Doney's était apprécié

SAINTE-FOY — « Piloter un hélicoptère, c'est un métier délicat et risqué, qui demande une dextérité et une attention de tout instant. Où qu'il soit, cet appareil vole près du sol et des obstacles, se pose presque sur des 10 cents, en terrain accidenté, souvent en mission périlleuse. Le taux d'accident par 100 000 heures de vol pour les hélicoptères et les avions de brousse est supérieur aux avions ».

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Chef administratif au Fonds du service aérien gouvernemental du ministère des Approvisionnements et Services, Marcel Deschamps avoue que la mort, lundi, du pilote de C-FPQV, Georges Doney's, est une grosse perte pour tout le service. Un leader de 58 ans, calme, toujours souriant. Trente ans d'expérience dont 18 à Québec. Affecté en permanence sur l'appareil réquisitionné par la SQ pour les opérations de recherches, les prises d'otage, les récupérations spéciales, là où il n'y a pas d'autres modes d'accès, ce père de trois enfants était aussi discret que respecté.

« Quand une telle chose survient, la solidarité des gens du milieu est entière. Pilotes, mécanos, opérateurs, enquêteurs collaborent. Pour revampier le moral des personnes sur la ligne, nous leur fournissons des services d'aide », rappelle-t-il. Dans ce métier, la concentration des 13 pilotes d'hélicoptère, des 50 pilotes d'avions-citernes et des 24 autres affectés au transport général du Fonds aérien est fondamentale. Toute distraction, tout choc émotif mal soigné, peut être meurtrier. C'est la première fois depuis 21 ans qu'un pilote du service meurt durant l'exercice de ses fonctions. En 1972, un des leurs avait péri en Gatineau.

Marcel Deschamps parle de la fiabilité du Bell 206-B, un appareil très commun et fiable en Amérique du Nord, construit durant les années 60 et posté à Sainte-Foy depuis 21 ans. « Sur 100 hélicoptères du marché, on trouve 60 Bell 206-B. Il est conçu pour un pilote et quatre passagers, à une vitesse de croisière de 213 km/h. Le pilote privé Patrice Bellerose affirme d'ailleurs que cet aéronef a d'excellentes performances en autorotation, une chute libre que peut effectuer un Bell 206-B en parfait état, lorsque la turbine arrête. « Le rotor tourne par sa propre inertie et il peut se poser sécuritairement », dit-il.

Que faisait M. Doney's ce matin-là, à 20 mètres d'altitude, près des câbles luisants et si pâles du

téléphérique de la Sépaq, dans le bassin de la chute Montmorency? « Le règlement 534 de l'AIR permet à un aéronef servant aux besoins policiers dans une agglomération urbaine de voler à une altitude inférieure aux normes, à 20 mètres du sol, s'il le faut. » Normalement, un pilote est obligé de voler à 300 mètres au-dessus de l'obstacle le plus élevé. Pour M. Deschamps, un accident d'aéronef découle en général d'une série de circonstances. « Il y a tellement de spéculations. Y'a pas un pilote expérimenté qui peut ignorer que le téléphérique est là. Ce qui importe, c'est d'avoir un rapport d'enquête complet et crédible au plus tôt », conclut-il.

Funérailles civiques

Plus de 2000 personnes sont attendues aux funérailles des trois policiers et du pilote du service aérien du Québec qui auront lieu demain matin en l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Les victimes de l'écrasement de lundi, survenu près de la chute Montmorency à l'occasion d'une patrouille d'observation dans le but de retrouver un septuagénaire de Québec, Clément Rheaume, disparu depuis une semaine, sont le sergent-détective Paule Simard, 33 ans, l'agent Yvan Filteau, 46 ans, tous deux de la police de Québec, l'agent Gaston Paradis, 44 ans, observateur aérien pour la Sûreté du Québec et le pilote Georges Doney's, 58 ans, à l'emploi du service aérien gouvernemental du ministère des Approvisionnements et Services.

Les dépouilles seront exposées au salon Lépine-Cloutier du 975, rue Marguerite-Bourgeoys à Québec, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h aujourd'hui ainsi que de 8 h 30 à 10 h 15 demain.

Les funérailles civiques des quatre victimes seront célébrées à 11 h demain, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec. 2000 personnes, dont un cortège de policiers, sont attendus à la cérémonie.

Ces derniers bénéficieront d'un service de logement, de stationnement et de navette, notamment à la centrale du parc Victoria. Pour tout autre renseignement, communiquer au 691-6266 ou 6292.

Autre requête d'André Caron pour reprendre sa fille Caroline

BAIE-COMEAU — La saga judiciaire du couple André Caron et Jocelyne Champagne vient de franchir une nouvelle étape : le père de la petite Caroline, André Caron, qui en a la garde légale et qui est sans nouvelles d'elle depuis près de trois ans, réplique à la remise en liberté de son ex-femme, en réclamant qu'elle remette immédiatement son enfant à la cour supérieure.

textes d'ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Jocelyne Champagne a obtenu une libération conditionnelle de deux mois, le 2 octobre, et ce,

même si elle n'a pas divulgué l'endroit où elle cache sa fille, comme l'exigent les tribunaux depuis maintenant deux ans. La décision de la Commission québécoise des libérations conditionnelles de remettre en liberté Mme Champagne, malgré l'ordonnance d'outrage au tribunal du juge Ross Goodwin, n'a pas plu aux parties adverses.

Jocelyne Champagne a été libérée malgré sa situation d'illégalité

BAIE-COMEAU — « La cas de Mme Champagne est fort complexe et particulièrement épineux car nous sommes en présence d'une situation d'illégalité qui perdure ». Malgré cette remarque qu'elle a elle-même formulée, la Commission des libérations conditionnelles a décidé de remettre en liberté Mme Jocelyne Champagne même si elle devait demeurer incarcérée jusqu'au 14 janvier 1994.

LE SOLEIL a finalement obtenu, par une tierce personne, une copie de la décision des commissaires aux libérations conditionnelles dans le dossier de Mme Champagne. La semaine dernière, le secrétaire et directeur intérimaire de la Commission, Reynold St-Amand, a refusé l'accès à ce document. Des démarches ont été entreprises via la commission d'accès à l'information.

Dans les motifs qui ont favorisé

l'octroi de la libération conditionnelle de Mme Champagne on peut y lire que : « Nous nous trouvons dans la situation assez extraordinaire où nous devons d'accorder un élargissement à une personne coupable d'un acte criminel ». Les commissaires MM. Pierre Garon et Réginald Tremblay sont donc conscients du précédent créé par la remise en liberté de Mme Champagne alors qu'une ordonnance d'outrage au tribunal lui intimait de demeurer en prison, jus-

qu'au 14 janvier 1994.

La commission a aussi noté : « Constatant que le système judiciaire, tant au civil qu'au pénal, s'est avéré incapable de dénouer la situation, considérant qu'une libération est le seul et unique moyen pour dénouer l'impasse, nous avons opté pour une remise en liberté de deux mois, avec surveillance intensive ».

Les commissaires jugent aussi qu'il s'agit d'une ultime chance donnée à Mme Champagne et que tout défaut de répondre aux exigences entraînera des sanctions. Jocelyne Champagne doit donc entreprendre des démarches concrètes pour mettre fin à sa situation d'illégalité, soit remettre à son ex-mari sa fille Caroline, qu'elle cache depuis trois ans.

LE SOLEIL a appris que l'avocate du père de l'enfant, Me Brigitte Gauthier, a présenté une requête pour l'émission d'un bref d'habeas corpus, considérant que Jocelyne Champagne garde illégalement sa fille de six ans depuis sa sortie de prison. « L'intimée détient sans droit l'enfant mineure et le requérant (M. Caron), qui en a la garde, est en droit de demander l'émission d'une ordonnance enjoignant son ex-femme à conduire Caroline devant un juge de la cour supérieure siégeant dans le district de Baie-Comeau », peut-on lire dans la requête. Vu l'urgence de la situation, Me Gauthier a réclamé que cette ordonnance soit émise par un juge siégeant dans le district de Montréal. « J'aurais préféré qu'on arrive à une entente hors cour, mais je n'ai pas d'autres choix », a dit le père de la jeune fille, M. André Caron.

L E T R E N T E E T U N[®]



L'EXCLUSIVITÉ DU 31

LE CARDIGAN SHETLAND TORSADÉ 59.95

JEU DE CÔTES ET TORSADÉS EN RELIEF AU DEVANT D'UN SUPERBE CARDIGAN 2 POCHES, ENCOLURE BORDÉE OU NON DE JACQUARD CONTRASTANT. PURE LAINE DE QUALITÉ «WOOLMARK». TONS SABLÉS DE VERT, GRIS, MARINE, RUBIS. P.M.G.T.G. RÉG. 75.00



L'EXCLUSIVITÉ DU 31

GANTS SUÈDE ÉCUSSON CHEVREUIL

UN GANT CONFECTIONNÉ SPÉCIALEMENT POUR NOUS EN PEAU DE PORC SOUPLE, CHAQUEMENT DOUBLÉ PURE LAINE BROSSÉE POLAIRE. POIGNETS EXTENSIBLES À ÉCUSSON BRODÉ CHEVREUIL. NOIR, COGNAC, CHOCOLAT, FORÊT. P.M.G.T.G. 25.00



PURE LAINE, NOUVELLE TEXTURE

NOS VESTONS À CHEVRONS 299.95

DES VESTONS DE COUPE ÉLARGIE AUX ÉPAULES POUR UNE AISANCE PARFAITE, UN CONFORT EXCEPTIONNEL. DES VESTONS EN PURE LAINE À MOTIF CHEVRONS, UNE TEXTURE CLÉ CET AUTOMNE! TONS DE CHARBON OU OLIVE. 38 À 44. PANTALON VELOURS CÔTELÉ 49.95

la maison

simons

PLACE STE-FOY

GALÉRIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE

tirage du 26-10-93

9-4-2

0-3-6-2



Prix de consolation aux vaincus

Plusieurs députés défaits toucheront une pension de 31 000 \$ par an

QUÉBEC — La défaite est sûrement plus facile à avaler quand on sait qu'une pension assurera une partie de notre subsistance.

par JOSÉE LAPOINTE
LE SOLEIL

C'est le cas de 73 députés canadiens qui n'ont pas remporté l'élection dans leur circonscription. Au Québec, environ 25 députés défaits lundi soir, presque tous des conservateurs, auront droit à un salaire moyen de 31 047 \$ par année pour le restant de leur vie, l'équivalent d'un peu plus de 745 000 \$.

Si on estime que chacune de ces personnes vivra jusqu'à 75 ans, c'est plus de 34 millions \$ que coûteront ces députés québécois défaits. On arrive au montant faramineux de plus de 100 millions \$ lorsqu'on regarde l'ensemble du Canada. Et on ne compte pas ceux et celles qui avaient déjà démissionné et qui ne se sont pas représentés devant les électeurs cette année.

Pour avoir droit à la pension à vie, rien n'est moins compliqué : il faut avoir été député pendant au moins six ans. L'âge ne compte pas. Par exemple, si le tout jeune Jean Charest avait été défait dans son comté de Sherbrooke, il aurait

pu recevoir en tout plus de 4 millions \$ pour ses neuf années passées à la Chambre des Communes. C'est le nombre d'années de service qui compte, combiné avec la moyenne du salaire des six dernières années, confirme le contrôleur de la Chambre des communes, John McCrea.

Un député peut recevoir une pension représentant jusqu'à 75 % de son salaire. Cela ne risque pas de survenir au Québec, puisque la majorité des élus l'étaient depuis la vague conservatrice de 1984, il y a neuf ans. Mais le ministre des Affaires extérieures Perrin Beatty, député depuis 21 ans, est assuré d'un dédommagement annuel de 70 436 \$. Il n'a que 43 ans.

Des ministres importants, comme Gilles Loiselle, qui sollicitait un deuxième mandat dans la circonscription de Québec, ne toucheront cependant pas cette pension à vie, puisqu'ils ont été élus il y a moins de six ans. C'est le cas également du ministre des Transports Jean Corbeil et même de la première ministre Kim Campbell.

Le ministre de la Justice Pierre Blais, défait dans Bellechasse, disait lundi soir « être un nouvel et excellent avocat sur le marché ». Il est malgré tout assuré d'une pension de près de 45 000 \$ par année.

La plupart de ces calculs ont été effectués par le National Citi-

zens Coalition, un organisme ontarien qui milite pour une meilleure gestion des fonds publics. Comme le salaire des députés est accessible, il suffit d'avoir une bonne calculatrice pour arriver aux mêmes résultats.

Dans la région, d'autres candidats défaits auront aussi leur pension annuelle de 30 000 \$: Marcel R. Tremblay et Suzanne Duplessis. L'ancien député de Frontenac, Marcel Masse, devrait quant à lui recevoir près de 50 000 \$.

Imbéciles

La Coalition nationale des citoyens trouve peut-être cela abusif, mais pour Tom Blenkarn, ancien président du comité des Finances des Communes, ce groupe de pression n'est qu'un ramassis d'imbéciles qui recueillent des fonds en attisant le ressentiment du public contre les politiciens élus.

« J'ai payé 7000 \$ (en cotisations au fonds de retraite) par année, j'ai payé mes cotisations, a lancé M. Blenkarn, lorsqu'interrogé par la Presse canadienne. Si l'on veut que les politiciens soient payés différemment de façon à ce qu'ils puissent se bâtir leur propre Régime enregistré d'épargne-retraite, je suis d'accord. Mais ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. »

Stornoway sans locataire, une aubaine

OTTAWA (PC) — Les contribuables canadiens pourraient bien épargner des sous si la résidence de Stornoway, traditionnellement occupée par le chef de l'opposition demeure vide.

Actuellement, la maison abrite la famille de Jean Chrétien. C'est la Commission de la capitale nationale (CCN), gestionnaire des différentes maisons appartenant au gouvernement fédéral, qui voit à l'entretien de la somptueuse résidence.

L'an dernier, la CCN a dépensé 67 000 \$ pour l'entretien de Stornoway et 4000 \$ en fonds propres, sans compter une somme 126 400 \$ à titre d'allocation aux occupants pour leurs frais de subsistance.

Quant à elle, la résidence officielle du premier ministre, située au 24 de la Promenade Sussex, est inoccupée depuis le départ de la famille Mulroney, en juin. Kim Campbell avait choisi d'habiter la résidence d'été, située au lac Harrington, en l'Outaouais.



Lucien Bouchard savourait la victoire, hier matin, à Alma.

Bouchard ne fera pas de quartier

ALMA — Lucien Bouchard a la mémoire longue. Il est donc bien loin d'être disposé à faire des concessions à ceux qui ont jadis privé le Bloc québécois d'un minimum de ressources.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Interrogé hier pour savoir s'il allait accepter que les néo-démocrates et les conservateurs reçoivent un budget de recherche, même s'ils n'ont pas réussi à faire élire les 12 députés requis pour appartenir à la catégorie des partis reconnus, il a été incapable d'attendre la fin de la question tellement la réponse lui brûlait les lèvres.

« Combien sont-ils ? Combien sont-ils ? a-t-il insisté sur un ton qui cachait mal sa satisfaction de contrôler à son tour la situation. Nous verrons. Nous allons suivre l'évolution de la situation d'un oeil très attentif, comme dirait un fonctionnaire d'Ottawa » s'est-il moqué.

Auparavant, il avait rappelé le douloureux épisode qui avait suivi l'arrivée du Bloc québécois aux Communes où, malgré deux députés seulement de moins que la limite, et malgré des précédents où la Chambre avait accepté de passer outre à la norme, conservateurs, libéraux et néo-démocrates s'étaient ligués pour refuser la moindre allocation de recherche aux souverainistes.

« Pourquoi partager les ressources de recherche et le temps de parole avec les autres ? » s'est interrogé M. Bouchard relativement à l'hypothèse qu'il puisse accepter de céder partiellement des privilèges au Reform party s'il demeure l'opposition officielle, la formation fédéraliste étant plus à même de parler au nom de l'ensemble des Canadiens, ayant été présente dans toutes les régions, sauf au Québec.

« Quand on était huit le long des rideaux et qu'on ne nous reconnaissait même pas, est-ce qu'on a partagé quelque chose avec nous ? a répliqué M. Bouchard. On s'est approprié la part qui nous revenait... Le p'tit budget qu'on aurait pu avoir pour nous aider, ils l'ont séparé entre eux... Et si c'était le Reform qui devenait l'opposition officielle, ils ne nous donne-

raient rien et ils auraient raison. »

Au frigo

Par ailleurs, M. Bouchard s'est dit totalement d'accord avec Jean Chrétien pour laisser la constitution au réfrigérateur. Le Québec n'a plus de temps à perdre et n'a plus rien à demander à une table de négociation, juge-t-il.

Pas question, cependant, de laisser le chef libéral faire de nouveaux empiètements dans les juridictions québécoises. « Il dit qu'il ne parlera pas de constitution, mais il s'apprête à la violer allégrement par des projets comme le dossier des infrastructures municipales. »

Le chef du Bloc québécois est prêt à des aménagements constitutionnels mineurs comme dans le cas de la main-d'oeuvre, où il y aura une rentabilité immédiate pour l'emploi en confiant les ressources fédérales pour la formation au Québec. A son avis, la création d'emploi constitue d'ailleurs, avec la remise en ordre des finances publiques, le dossier prioritaire.

Pour le reste, le chef Bouchard entend ouvrir le dialogue avec le Canada anglais sur la question de la souveraineté du Québec. Il s'attend à des difficultés au départ, mais entend persévérer. Il croit profondément que, même s'il ne parvient pas à convaincre le Canada anglais, il va pouvoir préparer les esprits à ce qui s'en vient au point où plusieurs vont choisir de réagir de manière responsable à la décision que prendra le Québec au moment du référendum.

Pas de bordel

M. Bouchard est persuadé que la crédibilité du Bloc québécois va se faire aux Communes, où il promet d'agir en tout respect des règles démocratiques. « Je ne pense pas qu'on puisse paver la voie à la souveraineté en foutant le bordel (raising hell). Je ne crois pas à ça et les Québécois ne l'accepteraient pas. »

Il a pleinement confiance en son équipe qui va surprendre par son talent, a-t-il conclu.



Les lendemains de la veille

C'était le lendemain de la fête... ou de la défaite électorale dans la région de Québec. Pendant que les uns pliaient bagages en attendant la prochaine fois (comme au local du conservateur Gilles Loiselle ci-contre), d'autres, comme Christiane Gagnon, du Bloc québécois (ci-haut) profitaient une dernière fois des affiches électorales pour remercier les gens qui ont voté... en bloc.

Chrétien prendra le pouvoir dans dix jours

OTTAWA (PC) — Le chef libéral Jean Chrétien espère pouvoir effectuer la transition de chef d'opposition à premier ministre avant la fin de la semaine prochaine.

« Je prendrai mes fonctions la semaine prochaine. Tout n'est pas déterminé encore, mais j'ai parlé avec Mme Kim Campbell lundi soir et nous allons procéder au changement de gouvernement bientôt », a-t-il déclaré, hier matin, à son quartier général de Shawinigan.

« Il a très hâte de se mettre à la tâche. Mais il y a évidemment des détails à régler, le plus gros étant le cabinet », a indiqué Peter Donolo, son directeur des communications.

Dans l'avion qui le ramenait de Shawinigan à Ottawa hier, M. Chrétien savourait sa victoire.

« Former le cabinet sera une tâche très difficile, a-t-il avoué. Mais j'ai dix jours pour le faire. » En général, il se passe en effet une dizaine de jours entre le moment de l'élection et celui de l'assermentation.

D'ici son assermentation, M. Chrétien doit aussi organiser son bureau, choisir son personnel et se mettre au fait des responsabilités que lui impose son rôle.

Campbell

La première ministre Kim Campbell a signifié son intention au gouverneur général Ray Hnatyshyn de démissionner. Mme Campbell était en route pour Ottawa hier soir.

Le gouverneur général invitera le premier ministre élu Jean Chrétien à former un gouvernement au cours d'une rencontre ce matin à 9 h 15 à sa résidence officielle. Mme Campbell demeure toutefois première ministre jusqu'à l'assermentation de son successeur.

À l'histoire

Vingtième premier ministre de l'histoire canadienne, M. Chrétien a commencé dès hier après-midi à s'informer sur le fonctionnement du Conseil privé et sur les grands dossiers gouvernementaux.

Son équipe de transition dirigée par David Zussman s'est réunie hier après-midi pour préparer la transition et le plan de travail du nouveau gouvernement.

Les priorités d'un gouvernement Chrétien sont déjà connues. Le contrat d'achat des hélicoptères militaires sera annulé, le projet de privatisation de l'aéroport de Toronto sera revu et le programme d'investissements dans les infrastructures sera mis en branle aussitôt que possible.

Selon le conseiller libéral Michael Robinson, le livre rouge du Parti libéral est véritablement la feuille de route que veut suivre le nouveau gouvernement.

Mais on ignore toujours quand M. Chrétien veut rappeler le Parlement. Dans son entourage, on ne s'attend pas à ce que cela se fasse avant Noël.

La victoire de M. Chrétien a une dimension quasi historique puisqu'il a obtenu la seconde plus grosse majorité de l'histoire de son parti. Avec 178 sièges, il se classe juste derrière Louis Saint-Laurent qui, en 1948, a formé un gouvernement avec 190 sièges.

M. Chrétien a soutenu hier qu'il avait prévu sa victoire dès cet été. Cependant, sa performance en Ontario a dépassé ses espérances. « Personne ne pouvait prévoir obtenir 98 des 99 sièges », a-t-il confié.

L'ampleur de la chute du Parti conservateur l'a toutefois surpris. « Les conservateurs étaient moins forts que je m'y attendais, a-t-il dit. Personne n'avait prévu cela. C'est un peu spectaculaire. »

Accrochée à un vote...

OTTAWA (PC) — La soirée des élections n'est pas encore terminée pour Anne McLellan. La candidate libérale s'accrochait par une seule voix à la victoire dans Edmonton, hier.

Cette course a été la plus serrée parmi les 11 circonscriptions à travers le pays où un candidat l'a emporté par moins de 500 votes. Et c'était la seule où un dépouillement du scrutin semblait inévitable.

Aux élections de 1988, on a procédé à sept dépouillements et une contestation mais, en définitive, aucun des résultats n'a été renversé, a déclaré un porte-parole d'Elections Canada. A ces élections-là, toute victoire remportée par une marge de moins de 25 voix avait entraîné un dépouillement obligatoire du scrutin.

D'après les nouvelles lois électorales, il y a un dépouillement automatique si la différence entre le premier et le second candidats est moins d'un millième des suffrages exprimés. Une fois qu'Elections Canada publie les résultats officiels — ce qui ne se produira peut-être pas avant mardi — quiconque souhaite obtenir un dépouillement peut en saisir un juge. Il lui appartient alors de décider s'il y a lieu de procéder à un dépouillement, surtout s'il est convaincu qu'il s'est produit des irrégularités.

Au Québec, le candidat du Bloc Osvaldo Nunez a remporté la circonscription de Bourassa par à peine 67 voix.

ÉLECTIONS '93

Paiements de transfert à rediscuter

QUÉBEC — Le nouveau gouvernement libéral n'aura pas le choix de discuter de la question des paiements de transfert avec les provinces, estime le ministre de la Justice du Québec, M. Gil Rémillard.



par FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

En entrevue au SOLEIL, il a dit croire qu'au lendemain de l'évaluation des finances fédérales, le gouvernement de Jean Chrétien n'aurait vraisemblablement pas le choix d'examiner les sommes qui sont retournées aux gouvernements provinciaux. « Nous devons reparler constitution. Je suis convaincu que l'ampleur du déficit fédéral va nous obliger à rediscuter des paiements de transfert », a dit le ministre, laissant ensuite entendre qu'une coupure dans les subsides fédéraux serait en outre difficilement conciliable avec l'obligation qu'impose le gouvernement central aux provinces de

Gil RÉMILLARD
maintenir l'universalité des services de santé.

Appelé à cerner le rôle que pourrait jouer la représentation bloquiste aux Communes advenant de telles discussions, M. Rémillard a toutefois pris ses distances de la formation de Lucien Bouchard qui, dit-il, n'a pas la même vision politique que celle de son parti. « Le Bloc fera le travail qu'il doit faire, mais il faut faire confiance aux Québécois qui seront membres du gouvernement en place. »

Gil Rémillard a par ailleurs affirmé qu'Ottawa devrait concentrer ses énergies en priorité à la relance de l'économie.

La question constitutionnelle devra revenir sur le tapis, tranche Johnson

QUÉBEC — Le futur premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a beau avoir rangé la question constitutionnelle dans le réfrigérateur, il devra éventuellement « ouvrir la porte de ce frigidaire » pour satisfaire aux demandes traditionnelles du Québec, estime le ministre Daniel Johnson.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

« On ne peut garder ça sur la glace à jamais », tranche carrément le seul candidat dans la course à la direction de Robert Bourassa. Pour sa part, le premier ministre québécois s'est réjoui, hier, de constater que les résultats de l'élection contribuent « d'une certaine façon à la stabilité des institutions » puisque le parlement fédéral sera dirigé par « un gouvernement majoritaire ».

Appelé à commenter le balayage du Bloc québécois et les déclarations de M. Chrétien, M. Johnson invite les libéraux fédéraux à « prendre note qu'au Québec, il y a eu non seulement un vote de protestation sur l'économie, ce qui est évident, mais aussi

que c'est un vote contre le statu quo, un vote pour le changement et pour faire en sorte que les demandes traditionnelles du Québec soient prises en considération ». Le fractionnement régional du vote à l'occasion de cette élection fédérale vient démontrer encore plus clairement, selon lui, « l'insatisfaction devant le processus de partage des pouvoirs, devant le lieu de pouvoir et devant les instruments de ce pouvoir ». M. Johnson note d'ailleurs que le Reform party « demande également un fédéralisme qui est plus clair, qu'on arrête d'y avoir des chevauchements et qu'on ne paye plus pour rien un petit peu partout ».

Son collègue des Communications, Lawrence Cannon, attribue lui aussi à l'échec des pourparlers constitutionnels une part importante dans le résultat de l'élection

de lundi. « Il va falloir que ça ressorte du frigidaire », estime-t-il, parce que « le développement économique du Québec et du Canada est intimement lié au règlement de cette question constitutionnelle ».

Pour sa part, le premier ministre Bourassa constate que « les Québécois et les Canadiens ne paraissent pas intéressés à faire de la constitution la priorité ». Cela n'empêche pas, selon lui, la négociation d'ententes administratives comme celle obtenue en matière d'immigration « mais pour l'immédiat, je ne pense pas que le Bloc québécois a un mandat pour rouvrir le dossier constitutionnel après l'échec de Charlottetown ».

Quant à l'ambiguïté apparente dans le mandat d'un Lucien Bouchard à la fois chef d'un parti souverainiste et chef de l'opposition officielle à Ottawa, M. Bourassa rappelle qu'il a été un des premiers à la soulever mais qu'on « a un gouvernement majoritaire (à Ottawa) qui n'a besoin d'aucun parti d'opposition pour gouverner ».

Il ne s'inquiète pas non plus du coup de pouce que les résultats obtenus par deux nouveaux partis, le Bloc et le Reform party, pourrait donner à l'émergence d'une troisième voie (le groupe Action-Québec) sur l'échiquier politique québécois. « Ceux qui ont réagi le plus négativement à date ce sont les dirigeants du Parti québécois », se contente-t-il de rappeler.

De fait, le chef du PQ, Jacques Parizeau, qui avait adopté un ton plus sobre hier pour commenter les résultats de l'élection fédérale, a refusé de commenter cette possibilité. « Je ne vois pas très bien le rapport », lançait-il aux journalistes hier.

En Bref

■ Blais: repas d'adieu et retraite fermée

MONTMAGNY — Au lendemain de sa défaite, le député ministre Pierre Blais a réuni ses proches collaborateurs à Montmagny pour un ultime petit-déjeuner et s'est ensuite retiré dans sa famille à Berthier-sur-Mer. « Il n'accorde aucune entrevue », a fait savoir un de ses adjoints, hier. M. Blais, qui se situait comme le grand organisateur des forces conservatrices au Québec, a été battu dans la circonscription qu'il représentait depuis 1984 par le constitutionnaliste François Langlois, porte-couleur du Bloc québécois. Le nouveau député s'est assuré le siège de Bellechasse avec une majorité de quelque 1200 voix.

■ Appréhension des PM canadiens

(PC) — Le premier ministre conservateur du Manitoba, Gary Filmon, a prêté hier que le pays connaîtrait des problèmes si le Bloc québécois formait l'opposition officielle à la Chambre des communes. « Si cela signifie qu'il faudra entreprendre une nouvelle ronde de disputes constitutionnelles, le fusil sur la tempe, ou une sorte de menace de sécession, la situation sera grave », a-t-il dit. Quant à lui, le premier ministre néo-démocrate de l'Ontario, Bob Rae, a accueilli favorablement l'élection d'un gouvernement libéral accompagnée de la défaite des conservateurs. Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, un conservateur, a dit: « S'il y a une bonne chose avec cette élection... c'est que M. Chrétien est un vrai fédéraliste et qu'il favorise la création d'emplois ». Son homologue de la Colombie-Britannique, Mike Hartcourt, est encouragé par les propos de la députée libérale de Vancouver-Centre (qui a défait Kim Campbell), Hedy Fry, à l'effet que les libéraux mettraient un terme aux coupes dans les paiements de transfert aux provinces en matière de santé et d'éducation.

■ Pas de remise en question de l'ALENA

WASHINGTON (AFP) — Le président Bill Clinton a estimé hier que la victoire du parti libéral au Canada n'aura « absolument aucun impact » sur le Traité de libre-échange en Amérique du nord (ALENA). « Je ne vois aucune raison de renégocier cet accord et je pense que nous devons seulement avancer », a déclaré M. Clinton qui venait de féliciter au téléphone Jean Chrétien.

■ «Le loup dans la bergerie»

PARIS (PC) — « Le loup est maintenant dans la bergerie. » C'est par cette métaphore que le quotidien français Le Monde a résumé, hier, en première page, le résultat des élections. Le prestigieux quotidien affirme qu'en portant au pouvoir un gouvernement majoritaire, les Canadiens ont évité « que ne s'ouvre une grave période d'instabilité dans leur pays aux assises déjà bien incertaines ». Au-delà de la victoire de Jean Chrétien, due en partie à un programme de relance « assez démagogique », le Monde s'attarde sur la « force inédite » du Bloc québécois et du Reform Party, qui témoignent d'une « inquiétante fragmentation du paysage politique ».

4 JOURNÉES SURPRISE EATON

Demain le jeudi 28 octobre
jusqu'au dimanche 31 octobre

LIQUIDATION

10% à 50% DE RABAIS SÉLECTION D'ARTICLES

D'autres réductions dans tout le magasin
Achats en personne seulement

Matinées cinéma de fin de semaine pour les membres du Club des petits Eaton

Avec tout achat de 20,00 ou plus à notre rayon des vêtements pour enfants, vous recevrez un coupon pour voir le film «Mon ami Willy», le samedi 30 ou le dimanche 31 octobre dans certains cinémas Famous Players.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

CORRECTIONS

Encart Jouets n° 818 inséré dans Le Soleil du mercredi 27 octobre 1993.
Page arrière
A. et B. Jeux électroniques Sega. Lettres-codes mal disposées. Devraient être: A. Genesis avec jeu Sonic II et commande Sega Genesis. 149.99 B. «CD-ROM II» avec jeu-CD «Sewer Shark». 299.99
T. Jeu «Super Scope». Cassette non comprise.
Eaton s'excuse de tout inconvénient.

Patrick Gagnon, le seul rouge à l'est de Trois-Rivières

NEW RICHMOND — La première démarche du nouveau député libéral de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine, Patrick Gagnon, consistera à rencontrer dès cette semaine son prédécesseur, Darryl Gray, et les députés provinciaux afin de discuter du redémarrage de l'économie régionale.

par GILLES GAGNE
collaboration spéciale

Depuis lundi, ce jeune consultant de 31 ans vivant à New Richmond, suscite passablement de curiosité, puisqu'il est le seul libéral élu à l'est de Trois-Rivières. Des observateurs le voient déjà au prochain cabinet Chrétien, puisqu'il est difficile de concevoir un gouvernement sans ministre représentant l'est de la province de Québec.

Patrick Gagnon refuse toutefois de jouer ce jeu. « Je n'ai pas encore parlé à M. Chrétien. Ce qui compte d'abord, c'est de travailler pour mon comté. M. Gray m'a d'ailleurs assuré de sa collaboration pour faciliter la transition des dossiers. C'est un gentleman », insiste-t-il.

Diplômé de McGill en sciences politiques, un an à la Sorbonne en littérature et en politique française, M. Gagnon avait été défait à sa première tentative en politique, alors qu'il convoitait l'investiture libérale dans le comté en 1988. « J'étais très jeune et j'ai beaucoup appris à cette occasion. »

Cet adepte de plein air se dit familier avec les milieux des forêts et des pêches. « C'est le temps de rentrer dans les détails, comme la mise en marché de nos produits. Je souhaite également accorder beaucoup d'attention au dossier ferroviaire du CN et de Via. »

Le nouveau député a travaillé à Ottawa (à la conception des répertoires gouvernementaux publiés par le Financial Post), avant de rentrer à New Richmond, pour œuvrer comme consultant en affaires gouvernementales. À son avis, les Gaspésiens des grands centres pourraient suivre sa démarche, « et profiter des moyens de communications, ordinateurs, fax, pour revenir travailler dans la péninsule ».

Patrick Gagnon fait un lien entre son élection et celle de Gérard D. Levesque en 1956. « Notre équipe ressemble à celle de M. Levesque, il y a 38 ans. Ce sont des jeunes. Mais je n'ai pas l'intention de demeurer en poste aussi longtemps que lui. C'est un mandat à la fois. » M. Levesque a également déjà dit ça...

Centre des congrès: craintes des uns, sérénité des autres

QUÉBEC — Si l'absence de députés de la région de Québec dans le futur gouvernement Chrétien inquiète des députés libéraux provinciaux, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, ne craint ni pour le Centre des congrès ni pour les autres dossiers régionaux.

par GILLES BOIVIN et ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

« J'ai des craintes considérables » admet le député de Louis-Hébert, Réjean Doyon. « À qui pensez-vous qu'un Jean Chrétien qui compte 98 députés sur 99 en Ontario va donner à manger en premier ? », s'interroge-t-il après avoir rappelé que la région de Québec n'a toujours pas l'engagement de 27 millions \$ du gouvernement fédéral dans ce dossier.

Son vis-à-vis de Chauveau, Rémy Poulin, a bien hâte lui aussi de « voir qui parlera pour la région » dans le cabinet fantôme des bloquistes.

Le ministre Lawrence Cannon ne partage cependant pas les inquiétudes de ses collègues députés dans le dossier du Centre des congrès. M. Cannon estime que le dossier était « suffisamment avancé » et que M. Chrétien a pro-

mis une oreille attentive lors de son passage à Québec.

« La plupart des dossiers se négocient de gouvernement à gouvernement, c'est-à-dire entre le Québec et le Canada, et il ne faut pas oublier que ce sont des partis frères qui sont au pouvoir, commente pour sa part le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. Une députée comme Christiane Gagnon du Bloc peut alerter l'opinion publique, mais c'est le ministre Marc-Yvan Côté qui doit obtenir les 26 ou 27 millions \$ qui manquent au Centre des congrès et autres dossiers en suspens. »

« Même si Jean Pelletier a été défait, son gouvernement lui a été élu, et il avait pris certains engagements envers la réalisation d'un TGV Québec-Windsor, l'agrandissement de l'aéroport Jean-Lesage, la réfection des bâtiments de l'Arsenal entre autres », rappelle M. L'Allier.

Charest colmate les brèches



Jean CHAREST

OTTAWA — Jean Charest n'a pas perdu de temps pour colmater les brèches et éviter la disparition de son parti aux Communes : il s'est entretenu hier matin avec Gilles Bernier (Beauce) et Elsie Wayne (St. John, Nouveau-Brunswick) pour éviter qu'ils ne passent au Parti réformiste.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« J'ai parlé à Gilles (Bernier) et sa victoire a été une consolation pour nous deux », a confirmé le vice-premier ministre au SOLEIL. S'il doit un jour assurer la direction du parti aux Communes, il ne fait pas mystère que le député de Beauce sera le bienvenu dans son « caucus » : « Il a passé devant le plus haut tribunal du pays, celui du peuple », dit Charest, en ajoutant que les poursuites auxquelles Bernier fait face « ne le dérangent pas du tout ».

L'appel à Elsie Wayne, ancienne mairesse de St. John, d'extrême-droite, plutôt opposée aux droits des francophones (comme

Preston Manning), était encore plus sérieux. Il n'avait d'autre but que de la dissuader de répondre aux appels du chef du Parti réformiste. Avec ces deux conservateurs, Manning se retrouverait en effet à égalité (54 sièges) avec le Bloc, et il sait très bien que le verdict d'un vote des Communes pour choisir l'opposition officielle lui serait alors favorable.

La diligence de Jean Charest contraste avec la discrétion de Kim Campbell et le député de Sherbrooke se comporte déjà comme s'il était prêt à prendre la relève. Il a indiqué en entrevue hier qu'il entreprendrait sa propre « période de réflexion » lorsqu'il connaîtra les intentions de Mme Campbell. Mais, en se disant disponible, le vice-premier ministre

pourrait bien précipiter la retraite de son chef.

Jean Charest se sent une obligation envers ses électeurs de Sherbrooke — « je viens de leur demander un mandat de quatre ans » — et sans doute envers la moitié des militants conservateurs qui étaient prêts à lui faire confiance en juin dernier. Il parle déjà de la reconstruction du parti comme s'il y avait longuement pensé.

Cela veut dire aussi que les libéraux du Québec qui rêvaient à lui pour barrer la route à Daniel Johnson peuvent en faire leur deuil. Charest restera au moins pour quelque temps au parlement fédéral. Sa retraite dans deux ans, comme celle de Jean Chrétien en 1986, dépendra des chances du Parti conservateur de renaitre de ses cendres.

Comme dit un des proches de Charest, à la blague : « Jean n'est pas à la recherche d'une job de chef. Et puis, après ça (le PLQ), c'est quoi ? La mairie de Montréal peut-être ? »

Beauce : Gilles Bernier sera indépendant « jusqu'à la fin »

SAINT-GEORGES — Le député réélu de Beauce, M. Gilles Bernier, réitère son intention de demeurer indépendant pour la durée de son nouveau mandat et il remercie le ciel d'avoir placé Kim Campbell sur son chemin.

par LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

Après neuf ans de pouvoir, puis son exclusion du parti de Mme Campbell en août, Gilles Bernier a échappé à la déconfiture des conservateurs, lundi soir. « Le bon Dieu m'a aimé en plaçant Kim Campbell sur ma

route », a lancé M. Bernier, hier.

Surmontant des problèmes d'organisation après son expulsion du PC, une lutte avec quatre candidats, réfutant les insinuations portant sur la caisse du PC en Beauce et laissant aller le cours des choses dans ses démêlés avec la justice, M. Bernier affirme détenir maintenant le pouvoir du cœur et de la raison des Beaucerons. « Je suis proche des gens. Ils ont voté avec leur cœur pour témoigner leur reconnaissance. La raison s'est ajoutée en considération de ma position pro-fédéraliste », a-t-il expliqué en entrevue au SOLEIL, hier. Se disant neutre et désireux

de collaborer avec le gouvernement en place, le député de Beauce n'entend pas se mouiller ni pour un parti, ni pour un autre. Il soutiendra les politiques favorables aux Beaucerons. « Je ne suis pas élu pour faire de l'obstruction. Je suis un ardent québécois et un fier canadien », a-t-il confié.

« Aujourd'hui j'efface, j'oublie, je suis le député de tout le monde. La Beauce m'a élu indépendant et je le demeurerai jusqu'à la fin de mon mandat », a-t-il affirmé.

Pour M. Bernier, qui se présente comme un pro-Canadien, il est impensable que le Bloc québécois forme l'opposition officielle.



« Le bon Dieu m'a aimé en plaçant Kim Campbell sur ma route », affirmait l'ancien conservateur Gilles Bernier, élu lundi comme indépendant.

MESSAGE IMPORTANT DE VOTRE CENTRE D'EMPLOI DU CANADA DÉMÉNAGEMENTS - NOUVEAUX TERRITOIRES

À compter du lundi 1er novembre 1993

Les résidents de Cap Rouge, Ancienne-Lorette, Saint-Augustin, Sainte-Foy, Sillery, Val-Bélair, Base militaire de Valcartier et Centre de recherche, Fossambault-sur-le-Lac, Lac Saint-Joseph, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Shannon, Québec (partie du quartier Les Saules à l'ouest de Henri IV) seront servis par le

■ Centre d'emploi du Canada de Sainte-Foy
1175, rue Lavigerie, 2e étage
Place d'Iberville II
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P1

Les résidents de Lac-Saint-Charles, Saint-Émile, Loretteville, Charlesbourg (en partie), Neufchâtel, Les Saules (partie à l'est de Henri IV), Duberger, Mont Châtel, Lebourgneuf, Vanier (nord de l'avoie ferrée), Lac-Beaufort, Lac-Delage, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Stoneham et Tewkesbury, Village Huron (Wendake) seront servis par le

■ Centre d'emploi du Canada de La Capitale
5300, boulevard des Galeries, suite 100
Québec (Québec)
G2K 2A2

Les résidents de Beauport, Charlesbourg (ancien Charlesbourg est), quartier Maizerets, Beauport, Château-Richer, L'Ange-Gardien, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Boischatel, Saint-Joachim, Cap Toumente, Saint-Tite-des-Caps, Sainte-Brigitte-de-Laval, Île d'Orléans seront servis par le

■ Centre d'emploi du Canada de Beauport
3333, rue du Carrefour, local 54
Centre d'achats Carrefour Beauport
Beauport (Québec)
G1C 7N7

Les résidents de Vanier (sud de la voie ferrée) et des quartiers Lairet, Limoilou, Saint-Roch, Saint-Jean-Baptiste, Montcalm, Saint-Sauveur, Saint-Sacrement, Saint-Malo, Cap Blanc, Vieux Québec, Haute-Ville seront servis par le

■ Centre d'emploi du Canada de Québec Centre-ville
190, rue Dorchester Sud
Québec (Québec)
G1K 5V9

Les résidents de Cap-Santé, Deschambault, Donnacona, Grondines, Lac-Sergent, Neuville, Portneuf-Station, Port-Rouge, Portneuf, Rivière-à-Pierre, Saint-Alban, Saint-Basile, Saint-Basile sud, Saint-Casimir, Sainte-Christine, Saint-Gilbert, Saint-Léonard-de-Portneuf, Saint-Marc-des-Carières, Saint-Raymond, Saint-Thuribe, Saint-Ubalde seront servis par le

■ Centre d'emploi du Canada de Donnacona
190, Route 138
Donnacona (Québec)
G0A 1T0

Veuillez noter que le Centre d'emploi du Canada de Québec Centre-ville sera fermé le vendredi 29 octobre, et le nouveau Centre d'emploi du Canada de Beauport ouvrira ses portes le mardi 2 novembre.

Les Centres d'emploi du Canada de Montmorency et de Québec/Portneuf fermeront définitivement leurs portes le 28 octobre à 16h30.

Les clients dont le code postal commence par G1J, G1M, G1N, G1P, G1S, peuvent connaître l'adresse de leur Centre d'emploi du Canada en composant le (418) 648-4800.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada

THE NORTH FACE
Des vêtements extrêmes!



La Vie Sportive a sélectionné la collection "Steep Tech" conçue par le skieur extrême Scott Schmidt.

North Face utilise : • L'Ultrax de Burlington, tissu imperméable et qui garde au sec
• Système de ventilation sous les bras et sur la poitrine pour assurer une meilleure circulation • Protège-poudreuse aux fesses

540\$ Anorak

la Vie Sportive

700, rue Bouvier, Québec • 623-8368
Ouvert le dimanche de midi à 17h.

Effort de « négociation raisonnée » avant l'application de la loi 102

Sursis de sept semaines pour les employés d'Hydro

QUÉBEC — Hydro-Québec et ses syndiqués jouissent d'un sursis, jusqu'au 12 décembre, qui leur évite l'application de la loi 102. D'ici là, ils feront l'expérience de la « négociation

raisonnée » pour trouver un terrain d'entente.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Les deux parties sont convenues

entre elles de négocier jusqu'à cette date pour atteindre non seulement les objectifs fixés par le Conseil du Trésor, soit récupérer 1 % de la masse salariale, mais aussi respecter le gel du budget d'exploitation d'Hydro et même, idéalement, préparer le renouvel-

lement de la convention collective.

Le syndicat espère obtenir des règles pour mieux encadrer la sous-traitance et définir le rôle qu'il jouera dans le programme de qualité totale (Défi Performance). Hydro cherche de son côté à dégager des gains de productivité, en plus du 1 % des salaires qui représente quelque 15 millions \$.

d'Hydro et des représentants du syndicat ont déjà suivi quelques séances de formation dispensées par l'Université du Québec.

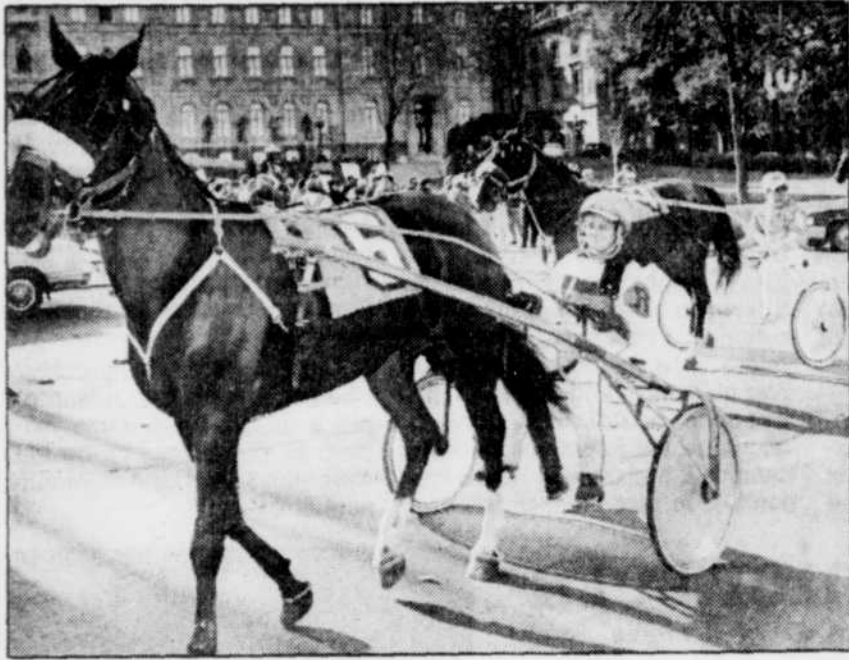
Dans une négociation traditionnelle, chacune des deux parties campe d'abord ses positions en déposant ses textes, avant d'entamer toute discussion. L'approche privilégiée par Hydro prévoit plutôt des rencontres préparatoires entre patrons et syndiqués pour mieux cerner les problèmes, avant le dépôt des textes.

M. Gonthier indique que cette approche est déjà utilisée dans les usines d'Alcan ou dans des entreprises qui veulent se diriger vers des contrats sociaux couvrant une période plus longue que les deux ou trois années d'une convention collective. L'exercice permettrait peut-être de jeter les bases d'un processus de négociation continue, évoque-t-il.

Le porte-parole des trois unités syndicales, Luc Chabot, indique pour sa part que la négociation raisonnée ne présente pas un si grand changement, à l'exception peut-être du fait qu'elle permet de mieux approfondir les problèmes. « Mais nous avons toujours une épée de Damoclès pendue au-dessus de notre tête. Nous n'avons pas tellement le choix, c'était ça ou bien on se faisait imposer les décrets. »

Il se dit loin, pour l'instant, d'envisager un contrat social, « un titre qui m'agace beaucoup », dit-il. Hydro ne s'est pas engagée sur la question des sous-traitants, précise M. Chabot, mais c'est tout de même la première fois qu'elle accepte de discuter officiellement de ce sujet avec ses syndiqués, qui pensent pouvoir démontrer que leurs solutions sont plus rentables.

Courses attelées devant le Parlement



Pas moins de 400 personnes touchées par la fermeture de Blue Bonnets ont assisté à une course de chevaux symbolique hier, devant le Parlement, pour démontrer leur impatience dans le conflit qui les oppose à la piste de Montréal. Le président de l'Association du trot et amble du Québec (ATAQ), Guy Brissette, a indiqué que la meilleure solution est celle du ministre Yvon Picotte de créer « une société sans but lucratif pour diriger l'industrie des courses. » À défaut d'entente, le ministre menace de ne pas renouveler le permis de la piste.

Comme la convention vient à échéance le 12 décembre, Hydro-Québec a obtenu un laissez-passer de la part du Conseil du Trésor. Ce n'est pas le seul endroit où des discussions ont cours puisque plusieurs autres syndicats tentent eux aussi d'éviter l'imposition des décrets par des ententes sur l'organisation du travail.

L'échéance du 12 décembre apparaît toutefois sérieuse au vice-président exécutif qualité et ressources humaines, Jean-Marie Gonthier, qui indiquait au SOLEIL qu'à défaut d'une entente à cette date, le décret s'appliquera dès le 13 décembre.

Hydro-Québec veut expérimenter à cette occasion ce que la société désigne comme la « négociation raisonnée », une approche qui a été retenue pour tenter de décriper le processus habituel de négociations. Des vice-présidents

■ Québec s'entend avec la réserve de Pointe-Bleue sur les bingos

QUÉBEC — Une première entente touchant la tenue de bingos sur une réserve autochtone vient d'être signée entre le gouvernement du Québec et la communauté de Mashteuish (Pointe-Bleue), au Lac-Saint-Jean. Ce protocole résulte de négociations entre le ministre délégué aux Affaires autochtones, Christos Sirros et le conseil de cette collectivité montagnaise, depuis novembre 1990. Il y avait alors menace que la Sûreté du Québec intervienne pour empêcher le déroulement d'un super-bingo qui contrevient à la réglementation québécoise. Les organisateurs promettaient des prix totalisant plus de 60 000 \$, alors que le plafond fixé par la Régie des loteries et courses est de 5000 \$. L'entente permet au conseil de bande de mettre sur pied sa propre régie, qui devra se conformer aux mêmes règles que celles imposées aux non autochtones, verser les profits à des organismes à but non lucratif et limiter la cagnotte totale à 5000 \$. Enfin, cette entente retient plusieurs des modalités mises de l'avant en 1990 par cette communauté montagnaise pour gérer elle-même cette activité.

30 %
de rabais!
Choix extra
de tricots
pour homme



1. De Christopher Rand,
le col roulé
gavroche
en pur coton.
Coupe ample.
M.G.T.G. Noir, écru,
aubergine
ou vert conifère.
Ord. 45 \$.
Solde 31,50 \$ ch.

2. Tout-aller,
le col roulé
Naturalife
est aussi
d'entretien
sans souci.
Tout coton.
P.M.G.T.G.
Tons variés.
Ord. 30 \$.
Solde 21 \$ ch.

Signés Etchings,
voici de doux tricots
en beau shelland.
Motifs Fair Isle
et dessins fantaisie.

3. Le ras-de-cou.
Ord. 60 \$.
Solde 42 \$ ch.

4. Le gilet.
Ord. 52 \$.
Solde 36,40 \$ ch.

Tricots pour homme,
rayon 344.

N'oubliez pas!
NOS MAGASINS
SONT OUVERTS
JUSQU'À 21h
LES MERCREDIS!

En vigueur
jusqu'au 7 novembre 1993



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX

PORTE OUVERTE AU CLUB DOS
DEMAIN JEUDI 28 OCTOBRE

ATELIERS POUR TOUS PC iMac G3

GRATUIT

| durée | durée | durée |
|--|----------------|----------------|
| OS/2 par Paul Naud, IBM Canada MIDI - Initiation Video - VideoBlaster/Watch T.V. Mac - Painter+Tablette graphique | 9h00 10h00 | 10h00 11h00 |
| Sauvegarde de données par J.M. Laliberté, 3M Canada WordPerfect 6.0 Windows par Ann Roy, WordPerfect Corp. | 11h30 12h30 | 13h00 14h00 |
| Master Track Pro Les tirages vidéo domestique Photoshop | 10h30 11h30 | 14h30 15h30 |
| Mobile Office par D. Tanguay, Arrow Canada | 11h30 12h30 | 15h30 16h30 |
| Digideign Animation 3D Communication modem/fax/Mac | 13h00 14h00 | 16h00 17h00 |
| Correcteur 101 par S. Gauvin, Machina Sapiens WordPerfect Informis par Ann Roy, WordPerfect Corp. | 13h30 14h30 | 17h30 18h30 |
| Multimédia simplifiée VidéoToaster (montage vidéo prof.) Illustrator 5.0 | 14h30 15h30 | 18h30 19h30 |
| Correcteur 101 par S. Gauvin, Machina Sapiens Sauvegarde de données par J.M. Laliberté, 3M Canada | 17h30 18h30 | 19h30 20h30 |

Choisissez les ateliers qui vous intéressent et réservez votre place. Inscription obligatoire/nombre de place limité.

CLUB DOS
Le super centre de l'informatique

TÉL. 1-418-877-5888
OU 1-800-463-5285
FAX 1-418-877-3846
7710 Bd Hamel Ouest
Ste-Foy, Qc, G2G 2J5



FINESSE DE FRANCE

ROYALES DE CHAMPAGNE

Une collection exclusive de cristal français
fait à la main, offerte pour la première fois au Canada.
Découvrez comment depuis plus de trois siècles,
des générations d'artisans peuvent transformer
des vases, des carafes et de la verrerie
en d'époustouflantes oeuvres d'art.

Représenté ci-dessus : VASE EZE

160 \$ (7 1/2") • 175 \$ (9 1/2") • 195 \$ (11 1/2")

Exclusif à Birks



BIRKS

PLACE STE-FOY, 653-8035

Les camions transportant du pétrole, un véritable fléau pour la route 175

QUÉBEC — L'abandon du bateau au profit des camions pour transporter les produits pétroliers vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean augmente sensiblement la pollution de l'air tout en contribuant grandement au massacre de la route 175.

textes de MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Une série de documents, tenus jusqu'à maintenant confidentiels, rédigés pour le ministère québécois des Transports, évoque clairement. Portant strictement sur l'approvisionnement pétrolier de ce coin de la province, ils indiquent que le rail demeurera un mode de transport marginal dans ce domaine.

Selon les experts du ministère et les consultants de la firme Roche, l'acheminement de pétrole par bateau s'est effondré depuis 1988, passant de 422 000 à 154 000 tonnes, en 1993. Seule la pétrolière Shell se servirait de navires, pour un contrat spécial de livraison de carburant pour réacteur à l'aéroport de Bagotville.

D'après les rapports, des motifs économiques ont amené les compagnies pétrolières à confier aux camionneurs 71 % du volume, soit 460 000 tonnes, comparé aux 194 000 tonnes de 1988.

Résultat, les fardiers pour le pétrole, même s'ils ne comptent que pour 15 % du trafic lourd de la 175, usent maintenant la chaussée autant que le feraient 450 millions d'automobiles, soit près de trois fois plus qu'il y a cinq ans.

Or, poursuit l'étude, il en coûte 80 000 \$ pour bâtir un kilomètre de route, 30 000 \$ pour les réparations majeures et 8565 \$ pour l'entretien. Et encore, ces chiffres sont sous-estimés pour une voie comme la 175, longue de 211 kilomètres, notent les auteurs.

Curieusement, il s'y est produit une diminution du nombre d'accidents routiers, qu'ils soient mortels ou graves, pendant cette période.

Le dossier parle aussi des retombées écologiques. Comparé au bateau, un camion contamine 18 fois plus l'air pour ce qui est du dioxyde de carbone, un gaz accusé de contribuer à l'effet de serre, et 43 fois plus pour les hydrocarbures et les composés organiques volatiles.

Au chapitre de l'efficacité énergétique, le navire consomme deux fois moins que le camion pour chaque tonne de pétrole trans-

porté. Un seul désavantage « vert » : comparativement à la route, un déversement accidentel d'hydrocarbures dans un cours d'eau n'est généralement pas récupéré complètement.

Solutions de rechange

Sur les sept scénarios examinés, l'idée d'un pipeline est déjà écartée : « impossible à rentabiliser compte tenu des volumes. » « Le train électrique, on oublie ça », rapporte-t-on laconiquement en évoquant les coûts.

De fait, le rail a peu de chances d'augmenter sa faible part de 4 %, même s'il affiche de bonnes notes « environnementales ». Par exemple, des trains-citernes désavantageraient Ultramar, unique pétrolière à l'extérieur de Montréal. Seule l'hypothèse d'un acheminement par bateau pour le Saguenay

et par train vers le lac Saint-Jean peut être envisagée.

Le statu quo est considéré comme « un état de fait vers lequel on a dérivé sans nécessairement en désirer l'aboutissement ». Recourir uniquement aux camions entraînerait « une quasi-obligation d'améliorer encore les routes 175, 169 et 155 et d'effectuer des travaux majeurs d'entretien à plus grande fréquence ».

Les travaux pourraient ne pas déboucher « sur l'identification d'une solution simple et unique », mais plutôt la combinaison de divers moyens. Aux Transports, un des responsables, M. Réjean Leclerc, s'est effusé que les documents aient été remis au SOLEIL. Il s'agit de données préliminaires d'une étude qui ne sera complétée qu'en décembre, a-t-il fait savoir.



En 1991, les militants d'Accès Bleuets avaient installé des postes de péage volontaire sur la route 175 pour sensibiliser les automobilistes et camionneurs à la nécessité d'une route à quatre voies entre Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Québec voudrait réduire le trafic des fardiers au profit du rail et du bateau

QUÉBEC — Le ministère québécois des Transports s'est lancé dans d'ambitieuses études pour voir s'il peut réduire le nombre de fardiers empruntant les routes de la province en utilisant davantage le rail ou le bateau.

Ainsi, LE SOLEIL a pu prendre connaissance d'une version préliminaire d'un rapport examinant l'impact de la hausse du nombre de camions-citernes transportant

les produits pétroliers vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais des travaux semblables sont envisagés, ailleurs au Québec.

Une recherche vient tout juste d'être entreprise sur le corridor

Montréal-Québec-Lac-Saint-Jean, indique M. Réjean Leclerc, du ministère. L'idée examinée est connue par les experts sous le nom de « roll-on/roll-off ». Un camion amène la remorque sur un navire qui la dépose dans un port ou un autre véhicule l'attend.

Le ministère envisage aussi de regarder la mise sur pied d'un système où, cette fois, le train transporterait les remorques d'un point à l'autre. La région visée par une telle desserte serait le Nord-Ouest québécois.

« Le transport routier s'accroît d'année en année, a expliqué récemment M. Leclerc, mais notre réseau fluvial peut en recevoir davantage. Il y a aussi le service du rail qui peut en avoir beaucoup plus. »

Un tel transfert n'aurait pas de

conséquence sur les finances de la province. Plus il y a de camions, plus les routes subissent de dommages. En 1992-1993, le seul budget de réfection des routes a totalisé 274 millions \$, dont 11,8 millions \$ pour la route 175 et l'autoroute 73, qui relie Québec au Lac-Saint-Jean.

L'impact sur l'environnement des différents moyens de transport sera aussi scruté, ce que soit en regard de la pollution ou de l'efficacité énergétique. De plus, les coûts pour la société en général seront soupesés, depuis les répercussions sur l'approvisionnement des entreprises jusqu'aux coûts générés. A cause de l'ampleur des sujets abordés, il y a tout lieu de croire que le dossier passera d'abord par le lancement de projets pilotes, une fois les études complétées.

Trudeau en tournée de promotion « royale »

TORONTO (PC) — Dans ce qui ressemble beaucoup plus à une tournée royale qu'à une tournée de promotion, Pierre Trudeau entreprendra le 9 novembre un voyage de six jours pendant lesquels il visitera cinq villes canadiennes et fera mousser ses Mémoires, sa biographie tant attendue où les photos ne manquent pas.

La tournée de M. Trudeau se poursuivra à Montréal le 10 novembre.

Et si l'on s'est servi d'un chronomètre pour décider de l'emploi du temps de M. Trudeau — avec des indications très précises sur ce qu'il faut ou ce qu'il ne faut pas faire et diverses restrictions concernant les médias —, c'est que cela a été rendu nécessaire par l'avalanche de demandes d'interviews et d'invitations pour des apparitions publiques, affirme le directeur de la tournée, Jeffrey Goodman.

« Nous avons reçu plus de 300 demandes de la part des médias et plus d'un millier d'invitations provenant de toutes les universités du pays ou presque, ainsi que d'organisations à but non lucratif, de clubs sociaux, etc. », a ajouté M. Goodman.

M. Trudeau lancera donc son livre le 9 novembre au cours d'une cérémonie qui se déroulera aux Archives nationales du Canada, à Ottawa. Il signera aussi un acte par lequel il « cédera gratuitement » ses papiers et sa correspondance accumulés au cours des 16 années qu'il a passées à la tête du pays comme premier ministre libéral.

Il remettra également quelques exemplaires de ses Mémoires à la Bibliothèque nationale du Canada.

L'ouvrage de M. Trudeau est publié en anglais par McClelland et Stewart au prix de 35 \$ et en livre de poche dans sa version

RÉSULTATS
Tirage du 93-10-26

| | | | | |
|----|----|----|----|----|
| 3 | 9 | 11 | 16 | 20 |
| 27 | 28 | 33 | 35 | 37 |
| 38 | 39 | 41 | 43 | 47 |
| 48 | 52 | 55 | 56 | 58 |

Prochain tirage: 93-10-27

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Magie du prix, magie du talent!

Chez Nourcy pour l'Halloween l'affaire est citrouille!

SURPRENEZ LE SORCIER: un nouveau gâteau au fromage et confis de citrouille

1495\$ 1995\$
6-8 pers. 10-12 pers.

AVEZ-VOUS COMMANDÉ VOTRE BUFFET DES FÊTES?

SPECIALS DANS TOUS NOS MAGASINS

BRILLAT-SAVARIN 224\$
100g

ROUY 179\$
100g

CHEVRE MELUSIN 179\$
100g

1198, JEAN-GAUVIN 877-4262
1035, CARTIER, QUÉBEC 523-4772
CENTRE COMMERCIAL PLAZA
SITE FOY 651-7021
1622, CHEMIN ST-LOUIS
SULLERY 527-2739
METRO NOURCY
3100, DE LA FOREST
SITE FOY 651-5004
production traiteur et administration
2661, BOUL. VERSANT NORD
SITE FOY 653-4051

Timberland

Quand technologie et confort font la paire.

Assemblées à la main, les chaussures de la collection Weatherback de Timberland sont faites de cuir imperméabilisé de part en part au moment du tannage. Plus besoin de partir en expédition au fond des bois pour accorder à ses pieds le summum du confort et de la durabilité! Bien entendu, les deux se retrouvent dans chaque chaussure Timberland.

Sport Sélect Les vêtements de l'aventure Place de la Cité, Sainte-Foy 653-1683
Ouvert le dimanche

LE JARDIN MOBILE

BANANES Produit importé 37¢
82¢ le kilo la livre

BROCOLI Produit des États-Unis, grosseur 14 87¢
chacun

LAITUE en POMME ou FRISEE Produit Californie, grosseur 24 87¢
chacune

CHAMPIGNONS BLANC ou CAFÉ, frais, de l'Ontario 97¢
la chopine

TOMATES ROUGES Produit États-Unis, préemballées gr. 6X6 97¢
2,14\$ le kilo la livre

AUBERGINE Produit des États-Unis 87¢
1,82\$ le kilo la livre

CAROTTES, OIGNONS, BETTERAVES SAC DE 5 lbs Produit du Québec 97¢
sac 5 livres

FÈVES VERTES Produit États-Unis, préemballées 1.57\$
3,46 le kilo la livre

PAMPLEMOUSSE ROSE Produit de Floride, gr. 56 3 pour 97¢

RAISIN ROUGE Variété "Christmas rose", produit des États-Unis 1.37\$
3,02\$ le kilo la livre

ANANAS "DELMONTE", très gros #8 1.97\$
chacun

POIRE BARTLETT Produit de Washington, mûre à point 97¢
2,14\$ le kilo la livre

CHOU VERT Produit du Québec 77¢
chacun

ZUCCHINI Produit des États-Unis, préemballé 1.17\$
2,58\$ le kilo la livre

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1993 INCLUSIVEMENT DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.

LE JARDIN MOBILE

Énergie et Ressources congédiera 346 employés occasionnels d'ici 3 ans

QUÉBEC — Au cours des trois prochaines années, le ministère de l'Énergie et des Ressources congédiera 346 employés occasionnels ou temporaires dans le cadre de l'opération de réaligement de la fonction publique et de l'application de la loi 198 sur les réductions d'effectifs.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Une cinquantaine d'employés quitteront le ministère à la mi-novembre. Un autre contingent de 56 salariés occasionnels ou temporaires pliera bagage à la fin du mois d'avril. Sur les 346 employés

concernés, 120 seront touchés par la privatisation du Centre de recherche minérale. Selon les premières estimations, on devrait éviter la mise en disponibilité de personnel permanent.

« Il s'agit d'une phase pénible, une sorte de deuil », commentait hier le sous-ministre au ministère de l'Énergie et des Ressources,

François Geoffrion.

Conférencier invité à une activité de perfectionnement organisée par l'Institut de la gestion financière du Canada sur les tenants et aboutissants de l'opération de réaligement, M. Geoffrion a souligné que son organisation était en quelque sorte en état de choc à la veille des départs des employés victimes des coupures de poste. « Ce n'est pas dans nos mentalités de gestionnaires publics de montrer la porte à nos travailleurs », a-t-il avoué en

soulignant que la seule motivation des gestionnaires était de « se convaincre que les gestes que nous posons servent à réduire l'endettement public afin de cesser de retenir la facture à nos enfants et à nos petits-enfants ».

L'opération de réaligement de la fonction publique entraînera des coupures de 17,7 millions \$ dans le budget du ministère de l'Énergie et des Ressources au cours des trois prochaines années, dont 12,5 millions \$ en 1993-94.



Rémy POULIN

Rémy Poulin dirigera la campagne au leadership de Johnson dans l'Est

QUÉBEC — C'est le député de Chauveau, Rémy Poulin, qui assumera la direction de la campagne au leadership du ministre Daniel Johnson pour l'Est du Québec.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

M. Johnson doit confirmer cette information à l'occasion de l'inauguration de son bureau de campagne, à Québec, ce soir, a appris LE SOLEIL. Son quartier général pour l'Est du Québec sera situé au 565 boulevard Hamel.

Même s'il reste le seul candidat en lice dans la course à la succession de Robert Bourassa, M. Johnson maintient le plan de campagne élaboré par son organisation. La semaine dernière, il annonçait l'ouverture de ses quartiers généraux à Montréal et précisait que la ministre déléguée à la condition féminine, Mme Violette Trépanier, présidera sa campagne nationale.

M. Poulin avait fait connaître son appui à la candidature de M. Johnson au moment où ce dernier s'est officiellement lancé dans la course, le 13 octobre dernier. Jusqu'ici, un seul autre député de la région de Québec, M. Réjean Doyon, s'est ouvertement rangé dans le clan Johnson.

Majorations de salaires de plus de 3 %: Québec n'a rien à redire

QUÉBEC — Pour le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, les ministres du gouvernement Bourassa n'ont pas outrepassé, l'an dernier, la directive de la loi 37 en accordant des majorations salariales supérieures à 3 % à des membres de leur cabinet politique.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Interrogé hier par l'opposition officielle à la période des questions, M. Johnson a soutenu qu'il était tout à fait véridique que des conseillers politiques avaient encaissé des augmentations de salaires supérieures à 3 % entre 1991-92 et 1992-93, comme le rapportait LE SOLEIL vendredi dernier.

Le président du Conseil du Trésor a cependant précisé qu'un ministre ou un député pouvait accorder des majorations à son personnel, selon son bon jugement, en autant qu'il respecte l'augmentation décrétée par l'État pour l'ensemble de la masse salariale. En 1992, la loi sur la prolongation des conventions collectives et la rémunération dans le secteur public établissait le « plafond » des augmentations de salaire à 3 %.

« C'est la masse globale qui est affectée et, à l'intérieur de cette masse globale, les élus ont toute la latitude de réaménager les responsabilités avec les effets inhérents sur la rémunération », a indiqué M. Johnson. « Ce qui est important, c'est que la masse destinée à la rémunération des employés à caractère politique dans les cabinets politiques avait été plafonnée à 3 % au même titre que celle du secteur public. »

Le député péquiste de Labelle, Jacques Léonard, a bien tenté de démontrer au gouvernement qu'il y avait deux poids, deux mesures pour le personnel politique et pour les autres salariés de l'État. Alors que ces derniers voyaient leurs émoluments bloqués à 3 % de majoration, les péquistes ont relevé que 36 % des attachés politiques avaient touché plus que la norme de 3 % et que seulement deux ministères (Agriculture, Pêcheries et Alimentation et Condition féminine) avaient respecté à la lettre cette fameuse directive.

Le Conseil du Trésor a répliqué aux données du Parti québécois en déposant un rapport montrant que du 24 décembre 1992 au 31 mars 1993, l'augmentation du salaire moyen versé à un membre d'un cabinet politique n'avait été que de 2,8 %.

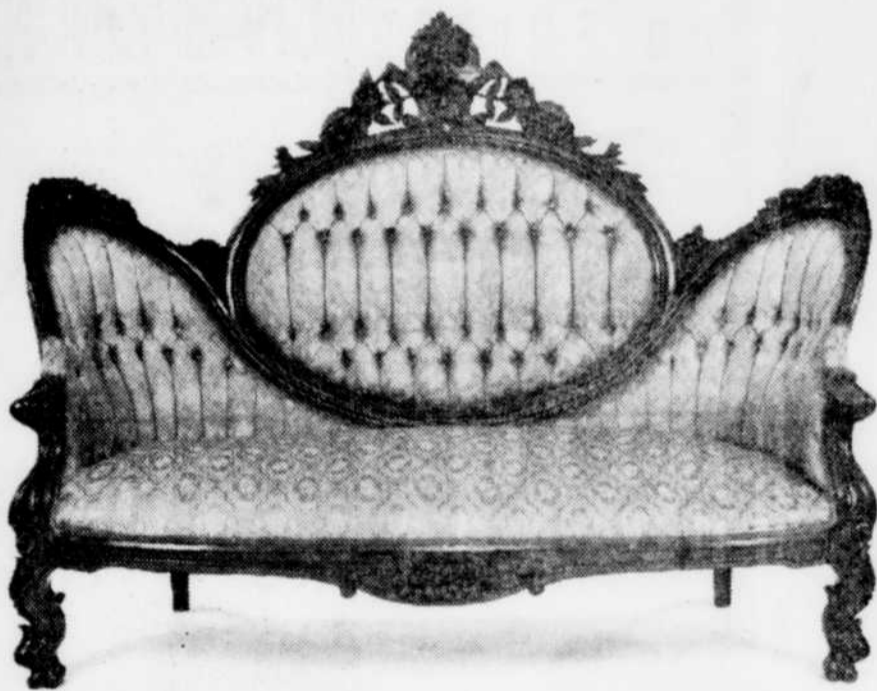


Photo: Christine Gauthier / MVM

Si vous croyez que le néo-rococo est une nouvelle discothèque sur Grande-Allée, il est peut-être temps de faire une visite au Musée.

L'exposition Un art de vivre:

Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec.

Du 20 octobre 1993 au 24 avril 1994, transportez-vous dans les années 1840 et 1900.

Une époque qui vous fera découvrir le raffinement, l'innovation et le confort des plus beaux meubles réalisés au Québec.

Pour plus de détails, composez le (418) 643-2158.

Le Musée de la civilisation est subventionné par le ministère de la Culture.



L'AVENTURE HUMAINE

LA GALERIE
DU MEUBLE

Commanditaire de l'exposition

VOUS MAÎTRISEZ LA SITUATION.



Le réseau cellulaire Cantel peut vous aider à contrôler des situations en évolution constante.

Un choix à votre mesure^{MC} vous permet de profiter d'une offre de lancement qui vous aidera à obtenir le programme le plus approprié à vos besoins et à votre budget.

POUR SEULEMENT **29,95\$** PAR MOIS

Abonnez-vous au réseau Cantel* avant le 15 novembre 1993 et obtenez la Prime de bienvenue Cantel, d'une valeur de plus de 225 \$.

Payez un tarif mensuel fixe de seulement 29,95 \$ pour les trois premiers mois et recevez :

- 120 minutes de temps d'antenne local par mois
- Le Service de dépannage routier Cantel^{MC}
- Plus! Deux mois de Message MobileSM et de Facturation détaillée
- L'Option week-end Cantel^{MC}

Découvrez les avantages de notre gamme de programmes tarifaires « Un choix à votre mesure^{MC} » et toute la flexibilité que le réseau cellulaire Cantel peut vous offrir.

Pour obtenir plus de détails, rendez-vous à un détaillant Rogers centres de service Cantel ou passez voir l'agent agréé Cantel le plus près de chez vous.

* Cette offre ne s'adresse qu'aux nouveaux clients qui s'abonnent pour 36 mois. Après la période de trois mois pendant laquelle il bénéficie de la prime, l'abonné n'a qu'à choisir le programme tarifaire le plus approprié à ses besoins. Le tarif adhésif de 0,50 \$ la minute s'applique au temps d'antenne local après l'utilisation de 120 minutes. Les frais d'interurbain, de mise en service et d'accès au réseau ainsi que les taxes sont en sus. L'offre est en vigueur jusqu'au 15 novembre 1993.

** Le détaillant peut vendre à prix moins élevé.



Abonnez-vous avant le 15 novembre et obtenez le Flip Phone de Motorola pour seulement **399\$****

D'autres téléphones vous sont offerts à partir de **149\$**

CANTEL
LE POUVOIR DU RÉSEAU™

ROGERS CENTRE DE SERVICE CANTEL

Québec 843-0000

AGENTS AGRÉÉS CANTEL

Sainte-Foy
Roberts Télécom 651-1423

Saint-Jean-Christophe
Laliberté Électronique 839-4328

Aussi disponible chez les détaillants La Cabine Téléphonique et Lebeau Vitres d'Autos.

LE MONDE

Un retour quasi impossible le 30 de J.-B. Aristide

PORT-AU-PRINCE (AFP, Reuter) — Le Parlement haïtien n'a pu se réunir, hier, pour voter deux lois cruciales devant sortir de l'impasse le processus de retour à la démocratie en Haïti, alors que les États-Unis admettaient que le retour du président Jean-Bertrand Aristide le 30 octobre était pratiquement impossible.

« D'un point de vue logistique », le retour de M. Aristide « est tout proche d'être impossible », a affirmé lors d'un point de presse le porte-parole de l'ambassade des États-Unis, Stanley Schrager, qui s'est toutefois refusé à l'exclure totalement.

« Je ne pense pas que cela soit possible aujourd'hui », a dit pour sa part le sénateur Ebrane Cadet, hostile au père Aristide, au sujet de la convocation du parlement.

La chambre haute est contrôlée par les partisans de Jean-Bertrand Aristide mais la plupart d'entre eux vivent ou en exil ou dans la clandestinité, par crainte des militaires qui occupent le pouvoir.

Des diplomates espéraient une réunion du Parlement pour adopter deux textes (amnistie des militaires et séparation de la police et de l'armée) ouvrant la voie à la démission du chef de l'armée, le général Raoul Cédras, et le retour du père Aristide. Mais l'armée a refusé de garantir la sécurité du Parlement.

La chambre des députés, contrôlée par les adversaires du président élu, devrait parvenir au quorum de 42 membres.

« Il y a beaucoup de parlementaires qui sont franchement inquiets pour leur sécurité. Nous tenons les militaires responsables de la sécurité », a dit un responsable américain.

Carter n'y va pas

Par ailleurs, l'ancien président américain Jimmy Carter a déclaré, hier, qu'il n'avait pas prévu de se rendre à Haïti pour tenter de trouver une solution politique à la crise.

Il a toutefois ajouté lors d'une conférence de presse à Atlanta qu'un groupe dirigé par lui — le Conseil des chefs d'État librement élus — envisageait l'envoi d'une délégation.

L'émissaire spécial de l'ONU à Haïti, Dante Caputo, avait demandé à Jimmy Carter et à d'autres anciens dirigeants internationaux, dont le Canadien Brian Mulroney, de se rendre dans l'île pour tenter d'obtenir des garanties pour la sécurité des parlementaires.

« Si cela devenait nécessaire, nous envisagerions très certainement l'envoi d'un groupe de ces dirigeants gouvernementaux expérimentés là-bas pour contribuer à cimenter l'accord une fois qu'il sera conclu », a dit l'ancien président.

L'armée haïtienne s'est « étonnée », hier, que le médiateur international ait invité d'anciens dirigeants étrangers au Parlement, alors qu'il existe un président de cette institution.

Un autre navire américain

Par ailleurs, deux semaines après l'épreuve de force qui avait tourné à la confusion lorsque le *Harlan County*, un navire américain, avait rebroussé chemin en raison de la présence sur les quais de manifestants hostiles et armés, un autre bâtiment américain est attendu ce matin dans le port de la capitale.

Le *Harlan County* transportait plus de 200 militaires américains et canadiens dans le cadre d'une mission d'assistance militaire de l'ONU prévue par l'accord de Governors Island, signé le 3 juillet par M. Aristide et le leader du ré-

gime militaire, le général Raoul Cédras.

Aujourd'hui, il s'agira d'un bâtiment des Garde-côtes américains qui doit rapatrier 15 « boat people » haïtiens arraisonnés en mer dans la nuit de lundi à mardi alors qu'ils tentaient de fuir vers les États-Unis. « C'est une opération humanitaire », a déclaré un porte-parole de l'ambassade américaine, Stanley Schrager.

« Nous avons reçu des assurances » des autorités militaires concernant le retour de ces « boat people », a-t-il poursuivi. Rappelant que ces mêmes autorités avaient également donné des assurances avant l'arrivée du *Harlan County*, M. Schrager s'est dit cette fois « prudemment optimiste ».



Le corps d'un Haïtien assassiné par des inconnus gisait, hier matin, dans une rue d'un quartier pauvre de la capitale haïtienne où la situation politique demeure fluide.



boutique
Marie L. Mode
INC

3325, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy, 657-2520

Bonjour Mesdames,

Il me fait plaisir de vous offrir les taxes du 1er au 27 novembre sauf sur les vêtements déjà réduits.

Nous avons encore un excellent choix.

Le café ou le thé vous attend!

Les filles de la Boutique Marie L. Mode

**POUR ENTRER CHEZ VOUS,
CHOISISSEZ LE MEILLEUR PRÊT HYPOTHÉCAIRE.**

Si vous songez à changer de maison ou à renouveler votre hypothèque, frappez à la porte de la caisse Desjardins. Son prêt hypothécaire réunit les conditions les plus avantageuses sur le marché :

Des remboursements par anticipation, sans frais.

Vous pouvez rembourser plus d'une fois et en tout temps, une partie de votre capital, jusqu'à concurrence de 15 % du montant initial de l'emprunt, par année. Vous pouvez aussi augmenter

le montant de votre versement, voire le doubler.

Les termes usuels de 6 mois à 5 ans. Et un terme de 7 ans. Toute la flexibilité pour répondre à vos besoins propres. **La protection propriétaire.** Une exclusivité Desjardins qui limite, à l'échéance du terme, les effets de toute hausse importante des taux d'intérêt sur vos remboursements.

Pour obtenir le meilleur prêt hypothécaire, voyez votre conseiller de la caisse Desjardins aujourd'hui même.

LES SERVICES FINANCIERS À L'HABITATION DESJARDINS

La caisse populaire Desjardins

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

386 SX-40 MHz

1 lecteur 1.44 et 1.2
Carte VGA
Mémoire 1024 k
Disque rigide 120 Mo (possibilité de doubler à 240 Mo)
MS Dos 6.0
Séram VGA couleur

999⁹⁵

Quantité limitée

NOUVEAU WORD PERFECT 6.0 (MAJ) 129⁹⁵

INFORMATIQUE MERCIER
DU LUNDI AU VENDREDI

7140, boul. Hamel Ouest
Sainte-Foy
871-7022

Les conditions peuvent varier dans certaines caisses.

L'ambassade canadienne «très, très» amie avec les Haïtiens

PORT-AU-PRINCE — « Le Canada n'est pas l'ami des putschistes. Mais il est très très ami avec le peuple haïtien. »

L'ambassade du Canada à Port-au-Prince ne s'inquiète pas de son image. L'ambassadeur Russ Davidson et le chargé d'affaires Louis-Robert Daigle rejettent du revers de la main les accusations d'abus de langage dans la crise haïtienne et de rudesse envers les Haïtiens qui sollicitent des visas de visiteurs.

« C'est faux. On ne traite pas les gens comme du poisson pourri, dit le chargé, c'est notre rôle de nous assurer de la bonne foi des visiteurs. C'est la même chose partout. Ce sont des formalités normales. Pas des mesures vexatoires. »

Et l'ambassadeur d'expliquer que ce que le Canada veut éviter à tout prix, c'est de se retrouver

Monique GIGUÈRE
envoyée spéciale
du Soleil
EN HAÏTI



avec un problème de réfugiés sur les bras. « Nous ne voulons pas d'une situation où les gens profitent d'un visa de touriste pour rester au Canada », dit-il, ajoutant que la très grande majorité des

Haïtiens qui émigrent au Canada sont admis dans le cadre de la politique canadienne de réunification familiale.

Pour l'instant, le problème ne se pose pas car, en cette période de boycottage d'Haïti, le Canada n'émet plus de visa de touriste. « L'embargo sur les visas a été réimposé, dit Louis-Robert Daigle. Il restera en vigueur jusqu'au retour de la démocratie et la levée des sanctions internationales contre Haïti, avec une seule excep-

tion, les causes humanitaires. »

Plus globalement depuis le coup d'État du 30 septembre 1991, MM. Davidson et Daigle sont conscients que des éléments de la population haïtienne n'aiment pas la position du Canada qui s'est résolument rangé derrière le président Jean-Bertrand Aristide. « Ça fait partie de la game », philosophent-ils.

Mais de là à accuser le Canada d'avoir été le premier à proposer « l'invasion » d'Haïti, là ils ne sont

plus d'accord. « C'est une connerie, une grosse connerie », dit Daigle qui répète qu'il est vrai, par contre, que depuis 1991 le Canada a été constamment sur la ligne de front avec les États-Unis, la France et le Venezuela pour restaurer la légalité à Haïti.

« Le dossier haïtien est un dossier que l'ex-premier ministre Mulroney a géré presque personnellement. Il le possédait à fond. » L'ambassadeur Davidson est aussi formel à propos de celui qu'il remplace temporairement à Port-au-Prince, Bernard Dussault, dont le comportement après le coup d'État et durant l'occupation de l'ambassade canadienne du 20 novembre au 31 décembre 1991 est sévèrement critiqué par certains Haïtiens.

« Du point de vue d'Ottawa, M. Dussault a fait de l'excellent travail », soutient Davidson qui nie catégoriquement la rumeur voulant que Bernard Dussault ait été rappelé et destitué.

« M. Dussault est toujours ambassadeur du Canada à Port-au-Prince, insiste-t-il. S'il n'est pas ici, c'est qu'en juillet il a subi un quadruple pontage cardiaque qui n'a pas donné tous les résultats escomptés. Il y a trois semaines, c'était la transplantation. »

MM. Davidson et Daigle ne croient pas que l'élection d'un gouvernement libéral à Ottawa change quoi que ce soit à la politique canadienne envers Haïti. « Les deux piliers de notre politique extérieure sont l'accès des peuples à la démocratie et la défense des droits de la personne », font remarquer les deux diplomates.

Mais Russ Davidson et Louis-Robert Daigle reconnaissent que si la politique canadienne ne change pas dans son essence, le style, lui, peut changer.

Je ne croyais pas qu'un vendeur pouvait continuer de s'intéresser au client après l'achat.

— Génève Fontaine,
St-Jean Chrysostôme



L'automobile
réinventée
de toutes pièces.

SATURN SL1 À PARTIR DE **12 825\$***

*P.D.S.F. Immatriculation, transport (400\$) et taxes de vente en sus.

STE-FOY SATURN SAAB ISUZU
3330, rue Watt
Ste-Foy
653-1312

SATURN SAAB ISUZU RIVE-SUD
4585, boul. de la Rive Sud
Lévis
835-1888

TREMBLAY SATURN ISUZU
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

POUR RÉALISER VOS RÊVES...

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Tout le monde a un rêve à réaliser. Quels que soient vos buts dans la vie, vous pouvez les atteindre grâce aux Obligations d'épargne du Canada.

Depuis 47 ans, elles sont l'investissement favori de millions de Canadiens.

Mais vous devez faire vite, car les nouvelles obligations sont en vente à leur valeur nominale seulement jusqu'au lundi 1^{er} novembre.

SÛRES

Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Elles constituent un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.

ENCAISSABLES

Avec les Obligations d'épargne du Canada, votre argent n'est jamais gelé, car elles sont encaissables en tout temps.

TAUX D'INTÉRÊT CONCURRENTIEL

Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada offrent un taux d'intérêt concurrentiel de 4¼% la première année. Pour chacune des 11 années suivantes, jusqu'à l'échéance, le taux d'intérêt annuel sera annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

UN CHOIX AVANTAGEUX

Quand vous optez pour les obligations à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement. Si vous choisissez les obligations à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé le 1^{er} novembre de chaque année.

IL EST FACILE DE S'EN PROCURER

Vous pouvez acheter les nouvelles Obligations d'épargne du Canada à votre institution financière. Les obligations à intérêt composé sont offertes en coupures minimales de 100 \$, tandis que les obligations à intérêt régulier le sont en coupures minimales de 300 \$. Cette année, la limite d'achat par personne a été fixée à 100 000 \$.

TAUX DES ÉMISSIONS EN COURS

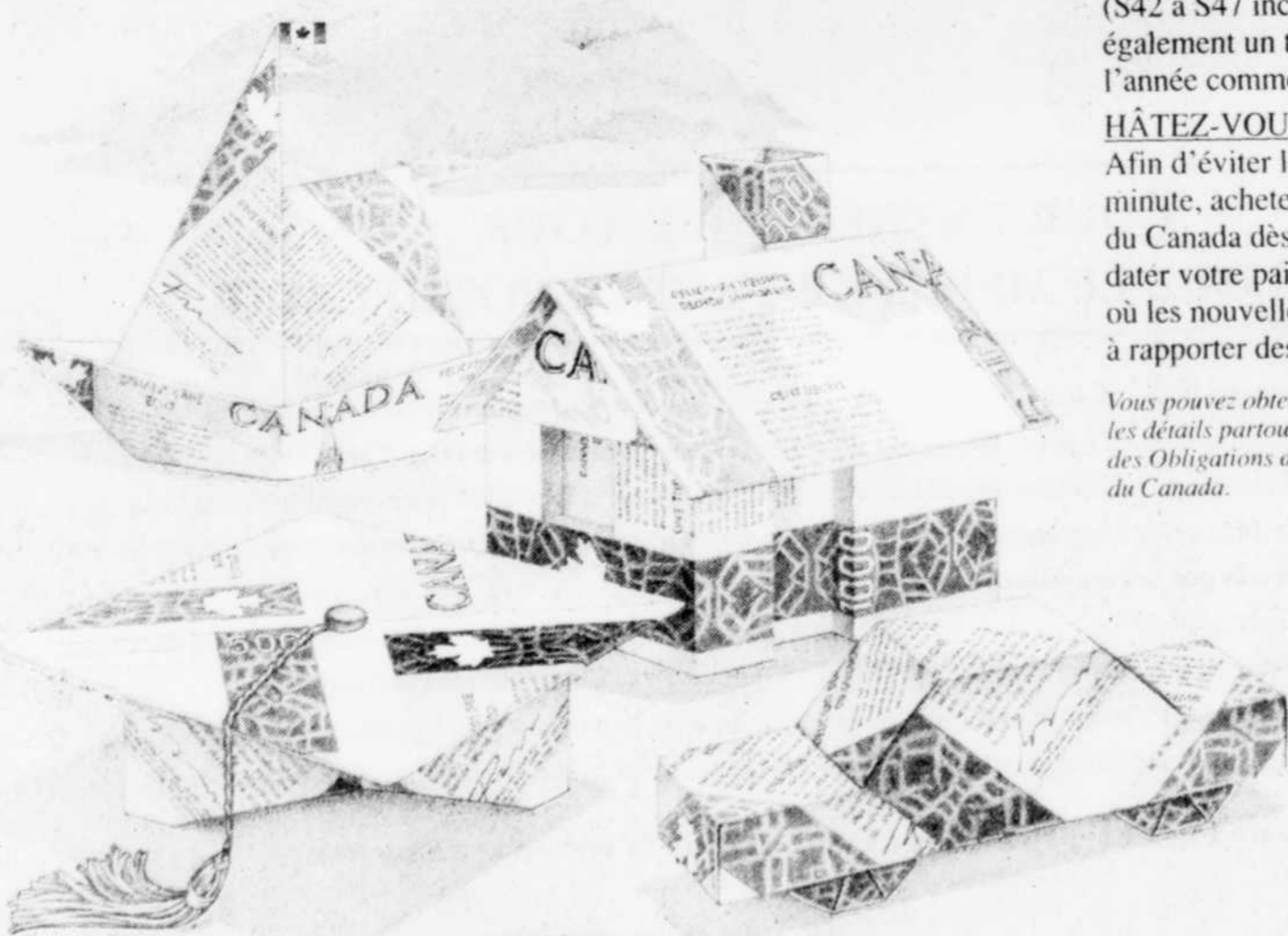
Les six dernières émissions d'Obligations d'épargne du Canada, datées de 1987 à 1992 (S42 à S47 inclusivement), rapporteront également un taux d'intérêt de 4¼% pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1993.

HÂTEZ-VOUS!

Afin d'éviter les files d'attente de dernière minute, achetez vos Obligations d'épargne du Canada dès aujourd'hui. Vous pouvez dater votre paiement du 1^{er} novembre, jour où les nouvelles obligations commenceront à rapporter des intérêts.

Vous pouvez obtenir tous les détails partout où l'on vend des Obligations d'épargne du Canada.

4¼%
LA
PREMIÈRE
ANNÉE



Canada

Achetez-les jusqu'au 1^{er} novembre.

Pirates de l'air tenaces au Niger

NIAMEY (Reuter) — Les pirates de l'air qui retenaient encore, hier soir, 27 otages à bord d'un Airbus A-310 sur l'aéroport de Niamey, au Niger, ont démenti tout lien avec l'homme politique nigérian Moshood Abiola, a déclaré le ministre des Transports du Niger.

Abdoulaye Souley a précisé que les pirates lui avaient affirmé que Moshood Abiola volait tout autant le peuple nigérian que l'ancien dictateur Ibrahim Babandiga, qui a remis en août dernier le pouvoir à un gouvernement de transition.

Le ministre a précisé que le chef des pirates de l'air avait dit s'appeler Kazar. Il a précisé que les 27 otages encore à bord de l'appareil étaient des militaires et un membre de la Commission nationale électorale.

L'ancien ministre du Pétrole du Nigeria, Djibril Aminu, que l'on croyait dans l'avion, a démenti cette information.

Les négociations se poursuivaient avec les pirates de l'air qui ont détourné l'avion, lundi, lors d'un vol intérieur entre Lagos et Abuja. Ils ont déjà libéré 128 passagers et membres d'équipage, un otage identifié comme le général Momo, ayant été relâché hier en raison de son état de santé.

« Il s'agit de quatre jeunes de 20 à 25 ans et l'une des premières choses qu'ils ont faites a été de répandre de l'essence et de menacer de faire sauter l'appareil s'ils n'obtenaient pas satisfaction », a déclaré l'un des passagers libérés.

Les pirates ont distribué des tracts demandant l'ouverture d'une enquête sur Moshood Abiola et l'ancien président, le général Ibrahim Babandiga, a-t-il affirmé.

« Dans le tract, ils demandaient également le départ du gouvernement transitoire et la remise du pouvoir au président du Sénat », a précisé ce passager, selon lequel les pirates ont repris les tracts à la libération des otages.

« Ils ont présenté des excuses aux étrangers, plus particulièrement à un responsable chinois qui, ont-ils dit, était en visite officielle au Nigeria. »

Selon ce témoin, les pirates de l'air seraient montés à bord de l'appareil lundi, à Lagos, avec un pistolet et aurait pris deux responsables de la sécurité en otages.

Depuis Abuja, la capitale du Nigeria, Moshood Abiola a démenti toute implication dans ce détournement.

Trois touristes occidentaux sont tués dans un hôtel égyptien

LE CAIRE (AFP, AP) — Trois touristes étrangers ont été tués, hier soir, dans l'un des plus grands hôtels du Caire, par un individu qualifié par la police de « détraqué mental » mais qui, au dire des témoins, a crié ses convictions islamistes (« Dieu est grand ») au moment où il a tiré.

C'est la première fois qu'une pareille agression se déroule à l'intérieur de l'un des plus grands hôtels égyptiens.

taines sources, il s'agirait d'un citoyen américain.

L'attentat a fait en outre quatre blessés dont un Américain, un Syrien, et un Italien.

Trois au moins des victimes, le Français tué et les blessés syrien et américain, participaient à un colloque de droit pénal.

L'agresseur a été arrêté quelques minutes après l'attentat. Il s'agit, selon la police, de Saber Frahat Abou-I-Ila, 29 ans, diplômé

de l'Institut de musique arabe du Caire, originaire d'un quartier très peuplé et très pauvre du Caire. Toujours selon la police, Saber Frahat est un malade mental.

Cependant, selon des témoins, il a crié des professions de foi islamiques au moment de son arrestation, notamment « pourquoi massacre-t-on les musulmans de Bosnie? »

L'attentat a eu lieu vers 16h, heure de Québec, dans un café au

deuxième étage du « Sémiramis-Intercontinental ». Cet hôtel est situé sur le Nil, dans le même quartier que deux autres hôtels touristiques de même standing, le « Shepherd » et le « Nile Hilton », tous ces hôtels étant supposés être particulièrement surveillés par la police depuis les premiers attentats contre les touristes étrangers, il y a un an.

C'est en effet le 21 octobre 1992 qu'une jeune touriste anglaise

est tombée en Haute Égypte sous les balles d'intégristes. En février dernier, 3 autres touristes étrangers trouvaient la mort au Caire dans un attentat à la bombe contre un café de la place Tahrir, dans le centre-ville.

Plus de 225 personnes sont mortes dans des incidents de ce genre en Égypte, depuis le début de l'année. Six personnes mortes et 25 blessées étaient des Occidentaux.

Le rapt des trois Français d'Alger enfin revendiqué

RABAT (AFP, AP, Reuter) — Un tract non authentifié signé du Groupe armé islamique (GAI) et revendiquant l'enlèvement des trois agents consulaires français circule actuellement à Alger, a rapporté hier la radio Médi 1, qui émet depuis Tanger (nord du Maroc).

Rapatriement

La radio, qui n'a cité aucune source, a estimé qu'il s'agissait là d'un « élément nouveau dans l'enquête sur l'enlèvement des trois Français », survenu dimanche.

« Circulant actuellement à Alger, ce tract non authentifié est signé du GAI (qui) revendique l'enlèvement des trois Français », a déclaré Médi 1, selon laquelle ce même groupe « avait revendiqué l'assassinat, en août, de Kasdi Merbah », ancien premier ministre algérien. A l'époque, aucune revendication n'avait été rendue publique pour cet attentat perpétré le 21 août. Trois des huit auteurs présumés de cet assassinat avaient été arrêtés et présentés devant la cour spéciale d'Alger un mois plus tard.

Jean-Claude Thévenot et son épouse Michèle et Alain Fressier ont été enlevés dimanche près de leur domicile. Onze étrangers ont jusqu'ici été enlevés en Algérie

Par ailleurs, des entreprises, dont Air France et Gaz de France, ont commencé de rapatrier les parents de leurs employés en raison du climat d'insécurité créé par le meurtre de deux Français en septembre et l'enlèvement de ces trois employés.

La possibilité d'un rapatriement volontaire des Français d'Algérie a été évoquée lundi soir par le président François Mitterrand. Paris a incité, hier, les familles de ses ressortissants à rentrer en France pour les vacances de la Toussaint.

Selon les chiffres officiels, quelque 76 000 Français vivent en Algérie et 51 000 ne sont pas immatriculés dans les consulats. Sur les 25 000 autres, 8000 sont des expatriés dont 600 employés administratifs de l'ambassade à Alger et des consulats d'Alger, d'Oran et d'Annaba.

Voici le système de nettoyage complet que vous n'avez pas à raccorder au robinet!



1. Aspirateur-shampoineuse «Big Green Clean Machines» de Bissell, un système de nettoyage 3 en 1 des plus performants. Il s'agit d'une puissante shampoineuse à vapeur avec pompe haute pression et moteur autonome ne nécessitant pas de raccordement au robinet; plus un aspirateur sec-humide à double filtrage (aucun sac requis). Jeu d'accessoires, vidéocassette d'instructions et nettoyeur Bissell compris. Modèle 1671. 329.99

(Aussi offertes). D'autres shampoineuses Bissell pour moquettes et recouvrements. Ne nécessitent pas de raccordement au robinet.

1A. «Promax Plus» Bissell. Modèle 1660. 249.99

1B. «Deep-Cleaning Machines» Bissell. Modèle 1632. 299.99

Aspirateurs Dirt Devil avec accessoires

2. Modèle «Plus» 6200CA. Moteur de 6.5 amp. 169.99

3. Modèle «Plus XF» 6700CA. Moteur de 8.7 amp.; cordon ultra-long de 32 pi; 2 tubes droits de rallonge. 199.99

4. Modèle de luxe 8332CA haut de gamme. Moteur de 10 amp.; très long boyau flexible. 269.99

4A. (Aussi offert). «Elektrikbroom» Iona 3 vitesses. Modèle E315DC. 64.99

5. Nettoyeur à moquette Bissell avec «Vibracolors». 13.99

Rayon des aspirateurs, 25B.

Le Challenge Bell du 30 octobre au 7 novembre au Club Avantage

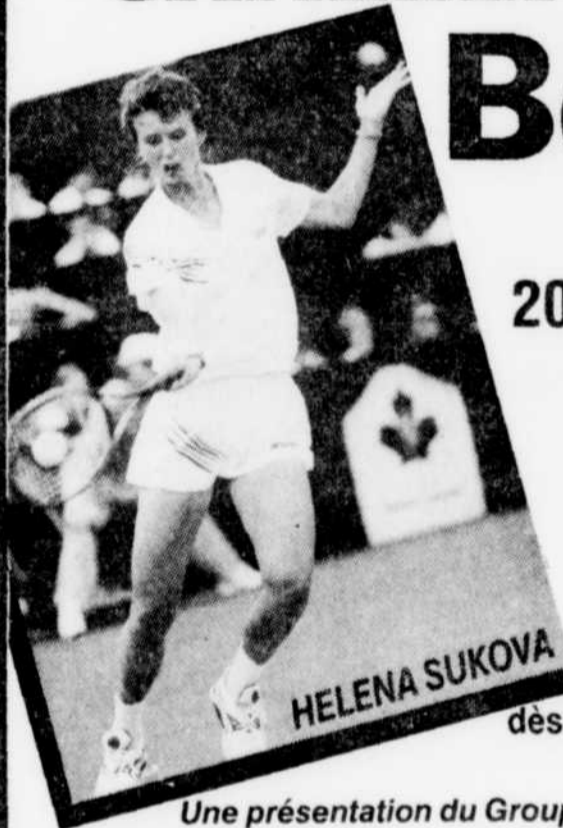
Les meilleures joueuses de tennis au monde telles que :

- Helena Sukova
- Pam Shriver
- Katerina Maleeva
- Nathalie Tauziat
- Patricia Hy



CHALLENGE Bell

200 000 \$ en bourses



Une présentation du Groupe

Réservez dès maintenant

BILLETS DE SÉRIE

Pour 85 \$ seulement, les billets de série vous donnent accès au court central pendant toute la durée du tournoi.

Pour réservations : CLUB AVANTAGE (418) 627-3343

BILLETS QUOTIDIENS

Prix variant de 7 \$ à 25 \$ selon la journée

Pour réservations :

Billetech (418) 643-8131

COUPON DE TENNIS

2 pour 1



Présentez ce coupon au Club Avantage et vous recevrez deux billets pour le prix d'un. Valable du 1er au 3 novembre 1993. Ce coupon ne peut être jumelé à une autre promotion.

CLUB AVANTAGE 1080, Bouvier, Québec

LE SOLEIL

Eaton célèbre l'Halloween et les fabricants de chez nous les samedi 30 et dimanche 31 octobre 1993!

Eaton rend une fois de plus hommage à nos fabricants. Eaton Place Ste-Foy et Eaton aux Galeries de la Capitale vous convient à deux journées bien spéciales. Pour souligner l'Halloween, nos employés revêtiront leurs plus beaux atours... de monstres et de personnages farfelus.

Il y aura des activités en magasin. C'est donc un rendez-vous, afin de mieux connaître et d'apprécier les produits de chez nous ainsi que leurs fabricants!

Activités spéciales pour la fin de semaine :

Eaton Place Ste-Foy : samedi 30 octobre, de 11 h à 15 h, animation pour les enfants et activités en magasin.

Le dimanche 31 octobre, vous aurez droit à une réduction donnant l'équivalent de la TPS. Renseignez-vous en magasin au sujet des exceptions.

Eaton aux Galeries de la Capitale :

dimanche 31 octobre, 2 clowns distribueront ballons d'Halloween et bonbons. Il y aura une maquilleuse pour enfants, de 12 h à 15 h. De plus, vous aurez droit à une réduction donnant l'équivalent de la TPS. Renseignez-vous en magasin au sujet des exceptions.

Et ce n'est pas tout ! Les Journées surprise Eaton se poursuivent dans tous nos magasins jusqu'au dimanche 31 octobre.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Au moins une chose est claire : notre position.

ON NE PEUT CERTES PAS EN DIRE AUTANT DE LA SITUATION QUI PRÉVAUT DEPUIS L'ADOPTION DE LA LOI 145 SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE. ET ENCORE MOINS DEPUIS LE JUGEMENT DE LA COUR SUPÉRIEURE DÉCLARANT INDIRECTE ET INCONSTITUTIONNELLE LA SURTAXE SUR LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS. C'EST LA PAGAILLE.

POUR METTRE FIN À L'INCERTITUDE, NOUS NE VOULONS PAS D'UNE SOLUTION IMPROVISÉE À LA VA-VITE SOUS PRÉTEXTE QUE LA SITUATION EST URGENTE.

CE QUE NOUS RÉCLAMONS, C'EST UN SYSTÈME DE TAXATION DIRECTE AUSSI ÉQUITABLE QUE DURABLE :

- **DIRECTE**: POUR UNE TAXATION AUX CONTRIBUABLES CONCERNÉS;
- **ÉQUITABLE**: POUR UN PARTAGE ÉQUILIBRÉ DU FARDEAU FISCAL ENTRE LE SECTEUR RÉSIDENTIEL ET NON RÉSIDENTIEL, ENTRE LES PROPRIÉTAIRES ET LES LOCATAIRES;
- **DURABLE**: POUR STABILISER LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER.

PROPRIÉTAIRES DE PETITE, MOYENNE OU GRANDE ENVERGURE, IL NOUS FAUT SORTIR DE CETTE IMPASSE COÛTE QUE COÛTE, OUI, MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX.



INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DU QUÉBEC

PORTE-PAROLE DE L'INDUSTRIE IMMOBILIÈRE AU QUÉBEC
POUR INFORMATION: (514) 843-3625, (418) 622-5773

L'IDU REGROUPE NOTAMMENT LES PROPRIÉTAIRES DES IMMEUBLES SUIVANTS:

PLACE BONAVENTURE
1000, DE LA GAUCHETIÈRE OUEST
PLACE VILLE MARIE
COMPLEXE DANIEL JOHNSON
PROMENADES DE LA CATHÉDRALE
PLACE LAURIER
1250, RENÉ-LÉVESQUE OUEST
CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND

PLACE LAURIER
COMPLEXE LES HALLES D'ANJOU
PLACE SAINTE-FOY
CENTRE COMMERCIAL DUVERNAY
PLACE MONTRÉAL TRUST
TOUR SCOTIA
PLACE CENTRE VILLE HULL
COMPLEXE DESJARDINS

PLACE VICTORIA
LA TOUR MCGILL COLLEGE
PLACE FELIX MARTIN
LA TOUR CIBC
HOTEL VOGUE
LA TOUR INDUSTRIELLE-ALLIANCE
PLACE ALEXIS NIHON
HOTEL PLAZA HOWARD JOHNSON



Erich Mielke écope six ans

Erich Mielke, à droite, ancien chef de la police politique de l'ex-RDA (la Stasi), a été condamné, hier, à six ans de prison pour la mort de deux policiers à Berlin en 1931, un an et demi avant l'arrivée de Hitler au pouvoir. Le prévenu, âgé de 85 ans et incarcéré depuis 1989, est resté impassible pendant la lecture du verdict. Durant les 20 mois qu'a duré son procès à Berlin, il avait le plus souvent refusé de témoigner, se contentant de clamer son innocence. Mielke, qui était à l'époque des faits un militant communiste de 23 ans, est le plus haut dignitaire de l'ex-RDA à comparaître devant la justice depuis la libération de l'ancien numéro un est-allemand Erich Honecker, en janvier.

Chauffeurs de taxis écoeurés de mourir

NEW YORK (Reuter) — 5200 des 19 000 taxis ont provoqué de gigantesques embouteillages, hier après-midi, dans les rues de New York pour protester contre une récente série de meurtres de chauffeurs. Les chauffeurs entendaient dénoncer ce qu'ils considéraient comme de l'indifférence de la part des autorités de New York après le meurtre de 32 des leurs depuis le début de l'année. L'un d'eux notait que la police n'avait procédé à aucune arrestation après quatre meurtres commis la semaine dernière.

10 000 adolescentes forcées de se prostituer

BONN (Reuter) — Quelque 10 000 femmes d'Europe de l'Est, dont beaucoup ont moins de 16 ans, ont été enlevées ou attirées par de fausses promesses en Allemagne ou elles sont forcées de se prostituer, selon l'Office fédéral du crime. La plupart de ces femmes slaves venaient de Pologne ou de l'ex-Union soviétique. Le crime organisé provenant de l'ancien bloc communiste constituerait la plus grande menace à l'ordre public à l'Ouest dans les années 1990.

Le «Scorpion» coulé par ses torpilles

CHICAGO (AP) — Le sous-marin nucléaire d'attaque *USS Scorpion*, porté disparu corps et biens dans l'Atlantique, en 1968, en pleine guerre froide, a peut-être été coulé par l'une de ses propres torpilles. De nouveaux documents relevés du secret par la Marine laissent supposer qu'une torpille conventionnelle qui s'était auto-amorcée a dû être larguée par l'équipage et qu'elle s'est automatiquement dirigée vers le sous-marin. L'explosion a détruit le kiosque du bâtiment qui s'est abîmé par 3600 mètres de fond, entraînant dans la mort ses 99 marins.

La Tour de Pise s'est redressée

PISE (Reuter) — La Tour de Pise, qui n'a cessé de pencher depuis le début de sa construction il y a huit siècles, s'est légèrement redressée, ont déclaré des scientifiques, hier. «L'inclinaison a été corrigée d'environ cinq millimètres, ce qui réduit les risques d'effondrement», a déclaré Michele Jamiolkowski, responsable du comité d'experts qui supervise les travaux de consolidation. Ce succès a été obtenu en enterrant 450 tonnes de plomb au pied de la tour pour faire contrepoids. La tour, inclinée de cinq mètres par rapport à la verticale, est fermée au public depuis trois ans en raison des risques d'effondrement.

D'autres horreurs gratuites en Bosnie

STUPNI DO, Bosnie (Reuter, AP, AFP) — Les corps sans vie de trois femmes gisent dans une pièce sombre, les bustes sortant de la porte d'accès de la cave où elles ont cherché refuge.

La tête de l'une d'elles retombe en arrière, laissant apparaître sa gorge tranchée. Les deux autres ont été abattues d'une balle en pleine tête tirée à bout portant.

Peut-être ne sait-on pas exactement ce qui s'est passé, samedi dernier, dans le village musulman de Stupni Do, en Bosnie centrale, lors d'une attaque des forces croates. Mais le sort de ces trois femmes ne laisse guère de place au doute: elles ont tenté de se cacher, mais ont été découvertes et ont été tuées.

«C'est le mal personifié», murmure un correspondant de guerre pourtant endurci en sortant de la pièce.

Dehors règne aussi un spectacle de désolation. Toutes les maisons, de 50 à 60, ont été détruites, la plupart réduites en cendres. Rien ou presque n'a résisté à cette folie meurtrière.

Les signes de vie antérieure se résument à peu de choses: des filets d'eau s'échappant de quelques tuyaux calcinés, une télécommande de télévision intacte sur le rebord d'une fenêtre, un bracelet de perles roses probablement perdu par un enfant dans la panique qui a suivi l'offensive de samedi.

Une brise glacée balaie les collines entourant le village alors que les casques bleus suédois, arrivés depuis une semaine seulement en Bosnie, prennent la mesure de l'horreur.

«Il s'est passé quelque chose d'horrible ici. J'espérais ne jamais voir quelque chose d'aussi abominable», dit l'un d'eux.

Jusqu'à hier il a fallu trois jours au bataillon nordique pour obtenir l'autorisation d'entrer dans Stupni Do, «trois jours de difficiles négociations au cours desquelles des soldats croates ivres se sont montrés agressifs» à l'égard des Casques bleus, a indiqué encore la FORPRONU à Zagreb.

Par ailleurs, le bataillon cana-

dien basé à Visoko a dépêché plusieurs «véhicules de combat» pour soutenir les Casques bleus scandinaves.

«Quel était l'objectif?»

Le cadavre carbonisé d'un homme git près de débris encore en cendres. Ses lèvres brûlées laissent apparaître un rictus effrayant. Il est nu, mais porte toujours ses bottes. Un animal a presque entièrement rongé sa cuisse gauche.

Même dans la guerre qui ravage depuis 18 mois, parfois avec une rare violence, la Bosnie, ces scènes sont horribles.

Un médecin suédois se penche sur le torse calciné d'une femme ou d'un enfant. Seuls les os permettent l'identification.

«Quel était l'objectif?» demande-t-il.

«J'étais volontaire pour venir en Bosnie en raison de ce que j'avais vu à la télévision, mais rien ne m'a préparé à cela».

Sur les quelque 260 habitants musulmans de Stupni Do, 160 ont survécu. Les autres sont portés disparus.

Les Musulmans dénoncent un massacre et disent ne s'être livrés à aucune provocation. Les Croates assurent qu'ils ont attaqué le village parce les forces musulmanes qui s'y trouvaient étaient sur le point de lancer une attaque contre la ville stratégique de Vares, visible derrière la vallée.

Les casques bleus confirment de violents combats dans la région, samedi, mais ne peuvent expliquer pourquoi il n'y a pas de traces d'affrontements dans un village entièrement détruit.

Les impacts d'obus sont rares. Les douilles, nombreuses en général après des combats de rues, sont difficiles à trouver.

Interdits d'accès à ce village pendant trois jours sous la menace d'armes lourdes, des responsables de l'ONU supposent que les Croates ont mis à profit ce délai pour éliminer les preuves de leurs crimes. Ils ne pourront toutefois pas contester l'évidence: Stupni Do n'existe plus.

VIDÉOTRON

VOUS AIDE À JOINDRE LES DEUX BOUTS!

Obtenez jusqu'à 100%* de rabais sur l'installation du câble.

Une économie pouvant atteindre 63\$!
Offre valable jusqu'au 30 octobre.
Appelez maintenant:

- Québec: 847-2220
- Lévis: 833-1920
- Région de Lévis: 1 800 463-1855
- Donnacona: 285-4748

*Certaines conditions s'appliquent. Cette offre débute le 25 octobre 1993 et se termine le 30 octobre 1993. Elle ne peut être combinée à aucune autre offre. Elle ne s'applique pas aux secteurs non câblés de Vidéotron Inc. ni aux commerces. Cette offre est conditionnelle à une approbation de crédit. L'offre n'est valide que dans les secteurs desservis par Vidéotron Itée de la division de Québec et s'adresse seulement aux nouveaux abonnés se procurant un forfait Videoway de 6 mois ou de 12 mois.

vidéoway

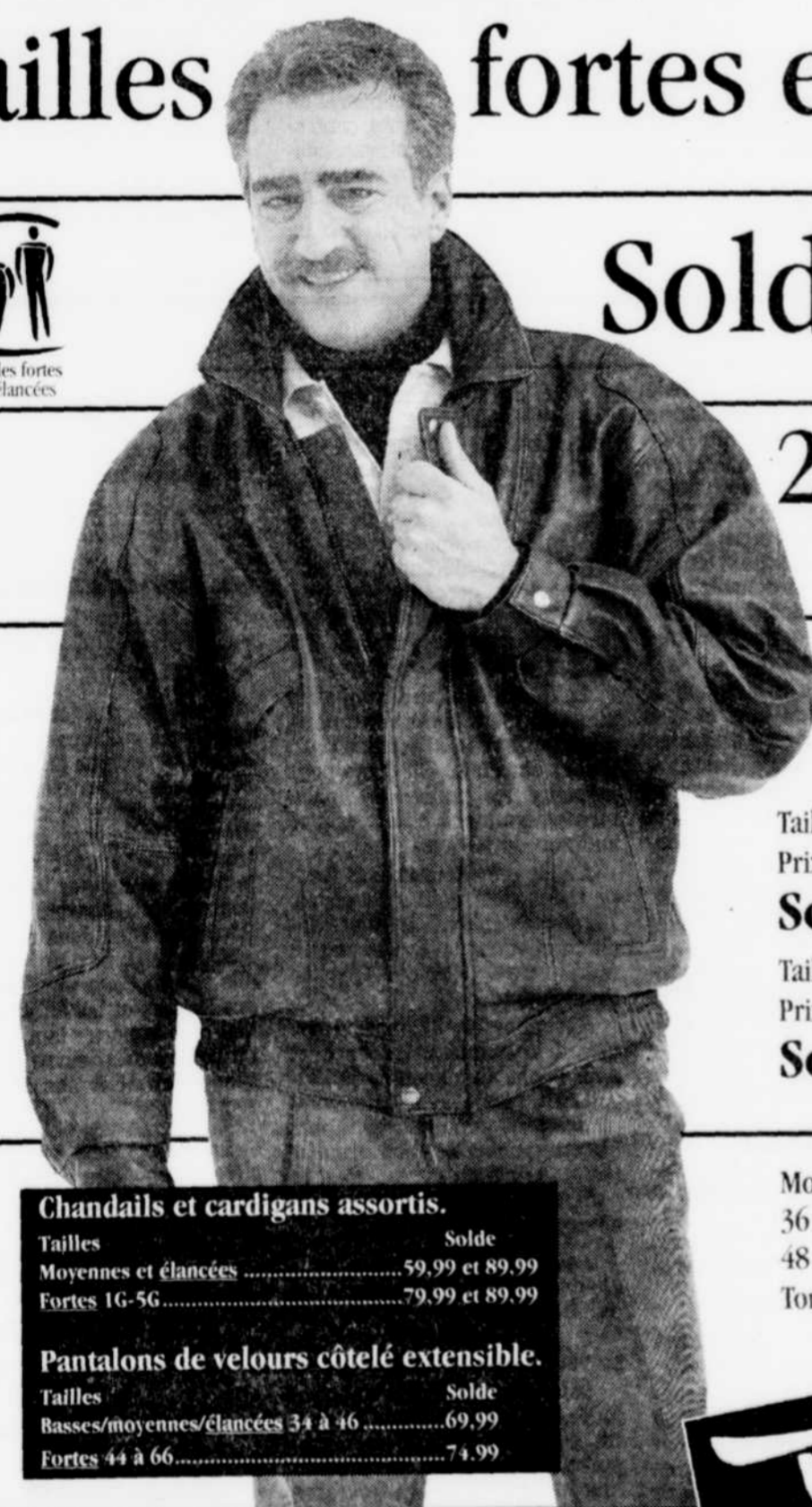
Vidéotron

POUR UN NOUVEL USAGE DE LA TÉLÉ!

Tailles fortes et élancées



Tailles fortes et élancées



Solde de cuir

20% à 35% de rabais

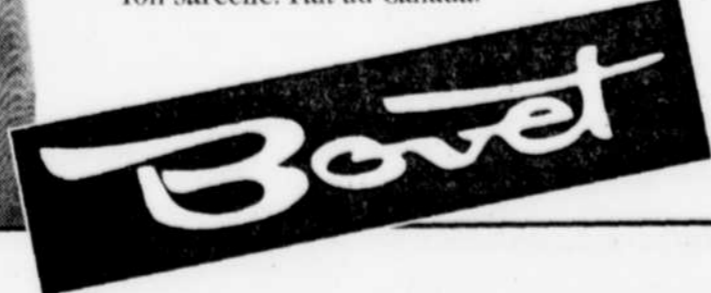
Plusieurs nouveaux blousons ou modèles 3/4 en cuir d'agneau souple, dans les teintes de noir, sarcelle ou bordeaux.

Tailles moyennes et élancées, 36 à 46.
Prix courant 395\$ à 525\$
Solde 279,99 à 419,99

Tailles fortes, 48 à 60.
Prix courant 445\$ à 575\$
Solde 299,99 à 459,99

| Chandails et cardigans assortis. | |
|--|----------------------|
| Tailles Moyennes et élancées | Solde 59,99 et 89,99 |
| Tailles Fortes 1G-5G | 79,99 et 89,99 |
| Pantalons de velours côtelé extensible. | |
| Tailles Basses/moyennes/élancées 34 à 46 | Solde 69,99 |
| Tailles Fortes 44 à 66 | 74,99 |

Modèle illustré:
36 à 46 Courant.....450\$ Solde.....359,99
48 à 60 Courant.....495\$ Solde.....389,99
Ton sarcelle. Fait au Canada.



* Tailles fortes et élancées disponibles à Place Ste-Foy.

Galeries de la Capitale 627-5730 * Place Ste-Foy 653-6255 Place Fleur-de-lys 522-4057

ÉDITORIAL

Le défi économique des libéraux

Les électeurs ont donné un mandat indiscutable à un gouvernement libéral pour relancer l'économie canadienne. Le leitmotiv de l'emploi martelé par Jean Chrétien, pendant la campagne électorale, viendra rapidement le hanter. Les électeurs et les bailleurs de fonds suivront de près les premières décisions du gouvernement libéral et la façon dont il s'acquittera de ses promesses.

Annoncera-t-il rapidement le démarrage de son programme d'infrastructures de 6 milliards \$? Congédiera-t-il le gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, comme certains libéraux l'ont promis ? Mettra-t-il fin au contrat des hélicoptères, au risque de payer des pénalités élevées ? Dénoncera-t-il l'accord de libre-échange si les États-Unis refusent de l'amender ?

Maintenant qu'il a conquis le pouvoir, M. Chrétien fera face à des choix cornéliens : exécuter rapidement des promesses mal calculées au risque d'une dérive de la situation financière ou les reporter aux calendes grecques au risque d'ajouter au cynisme des électeurs.

Dans son premier discours, M. Chrétien souhaitait que la question constitutionnelle soit remise au réfrigérateur pour que les efforts des parlementaires se concentrent sur la création d'emplois. Visiblement, il n'a pas encore pris toute la mesure de la déchirure provoquée par l'élection de partis d'opposition voués essentiellement à la défense des intérêts régionaux.

Avec un gouvernement dont le centre de gravité se situe dans la riche province d'Ontario, il lui sera difficile de réconcilier les deux solitudes canadiennes, même avec un « bon gouvernement ». La période de questions donnera chaque jour l'occasion au Bloc québécois et au Reform Party d'exprimer le sentiment d'aliénation des populations qu'ils représentent.

De ce point de vue, la disparition de l'autre grand parti national, le Parti conservateur, compliquera singulièrement la tâche de M. Chrétien. Il se sentira bien seul dans sa défense de « l'intérêt supérieur du Canada ». Il devra, malgré les lignes de parti, compter sur l'appui des gouvernements provinciaux.

Après avoir pris connaissance de l'état des finances publiques, le nouveau gouvernement se rendra rapidement compte que les années de vaches grasses d'antan sont bien révolues : il est étouffé par une dette dont la seule augmentation annuelle gruge toutes les recettes fiscales découlant d'une croissance économique normale.

Le plan de relance des libéraux devra éviter d'accélérer ce dérapage. Il serait absurde de se placer ou de placer les provinces et les municipalités dans l'obligation de faire des mises à pied massives pour créer des emplois temporaires dans les infrastructures.

Il faudra donc convoquer, dans les meilleurs délais, une conférence fédérale-provinciale sur l'économie afin de s'entendre sur le meilleur plan d'action susceptible de relancer l'économie. Plus la marge de manoeuvre est réduite, plus il importe que les gouvernements tirent tous dans le même sens.

MICHEL AUDET

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
GILBERT LACASSEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

Point de vue

Étudier, un choix toujours intelligent et payant ?

par BENOÎT PARENT

Il est dérangeant, voire irritant, de lire régulièrement dans les principaux quotidiens l'avis de certains fonctionnaires qui estiment à 300 000 les emplois qui pourraient être occupés si la formation de la main-d'œuvre répondait aux nouvelles exigences du marché du travail.

Voici un bien beau constat, mais il serait pertinent maintenant de décrire ces nombreux postes ainsi que la formation requise pour les combler. Celui qui apportera une réponse à cette question devra cependant être très prudent, car nombreux sont ceux qui, avec une formation universitaire à la fine pointe, décident, après quelques centaines

de téléphones et autant d'offres de candidature écrites, d'accepter un emploi quelconque ou font simplement une demande de BS.

Ne serait-il pas plus profitable en 1993 d'aller sur le marché du travail après un secondaire V plutôt que d'attendre la fin d'un baccalauréat et la réussite d'un examen d'une corporation professionnelle six ans plus tard ? Celui qui a un secondaire V est avantage parce qu'il acceptera plus facilement de travailler au salaire minimum que le bachelier qui considère avoir trop de valeur et avec raison ; sinon pourquoi aurait-il investi temps et argent en plus de s'être privé d'un revenu pendant toutes ces années ?

Il est important aussi de considérer la frustration et les au-

tres problèmes psychologiques que cette situation peut engendrer. En effet, un bachelier est depuis plusieurs années, dans le cadre de ses cours et examens, mis dans la situation du professionnel qu'il aspire à devenir. Imaginez la désillusion en arrivant sur le marché du travail. Ainsi, au lieu de donner à tous et chacun l'illusion qu'ils accéderont à la carrière qu'ils conçoivent, il est important de les informer de la dure réalité à laquelle ils auront à se confronter après la réussite de leurs études.

Au lieu par exemple de dire aux étudiants en administration qu'ils seront consultants, contrôleurs, directeurs, fiscalistes, analystes financiers ou qu'ils occuperont d'autres postes de responsabilité, il serait bon de

spécifier que ces postes en 1993 seront accessibles à certains élus et que les autres seront vendeurs, commis, représentants, caissiers ou qu'ils effectueront d'autres tâches plus cléricales les unes que les autres à moins de faire une demande de BS qu'ils pourront, grâce à leurs études, remplir avec grande facilité.

Il est impératif, selon moi, de définir ces 300 000 emplois et d'orienter les étudiants vers des professions qu'ils pourront pratiquer, tout en contingentant fortement les domaines saturés où il n'y a pas ou peu de possibilités d'emploi.

M. Benoît Parent est diplômé en administration des affaires. Il demeure à Québec.

Bloc-notes

Démocratiser les diplômés ?

Au moment où la cohérence et la clarté seraient essentielles pour conseiller le ministre sur un renouveau de l'enseignement primaire et secondaire, le dernier rapport du Conseil supérieur de l'éducation nous arrive avec, en plus des éternels lieux communs, des glissements de sens qui obscurcissent le discours et les objectifs visés.

Comment peut-on accepter que cet organisme de réflexion travestisse les mots, utilise des paratonnerres idéologiques et manie une langue de bois, comme ces politiciens de tous acabits qui masquent ainsi le sens de leurs propos ?

Comme tout le monde pourtant, le Conseil constate que trop peu de jeunes obtiennent leur diplôme d'études secondaires et il se rend à l'évidence qu'on accorde peu de valeur à ce diplôme qui ne garantit pas un certain niveau de connaissances en français et en mathématiques.

La-dessus, le Conseil conclut que la réussite scolaire et une formation de meilleure qualité passent par une densification du travail de démocratisation de l'enseignement public au Québec !!! Vous avez bien lu ! Mais, où est le rapport, demanderaient crûment nos adolescents ? Comment peut-on, logiquement, lier ces choses, demanderont les plus vieux ?

Démocratiser signifie, selon le Petit Larousse, « mettre à la portée de tout le monde ». C'est ce que le Québec a fait en ouvrant les portes des écoles primaires et secondaires à tous les jeunes Québécois.

Quant à ajouter de la densité à la démocratie, c'est un concept nouveau qui apparaît sous la plume du Conseil et sur lequel on ne s'étend guère. Tout au plus mentionnait-on que la démocratisation de l'enseignement reposerait sur trois piliers, la « triade inséparable » de l'accès, de la réussite et de la qualité.

Ce sont tous des objectifs que le Québec aurait toujours dû poursuivre. Mais pourquoi un Conseil dont le mandat est d'éclairer la scène scolaire se complait-il dans une rhétorique aussi imaginaire que tardive pour les faire valoir ?

Est-ce au prix de ce glissement incroyable de sens qu'on espère rallier à ce projet tout à fait louable tous ces penseurs de gauche qui ont développé une telle allergie aux mots réussite et qualité qu'ils provoquent automatiquement chez eux une réaction de rejet ?

Si les jeunes Québécois obtiennent un jour une éducation de qualité, ce ne sera pas parce que le Conseil supérieur de l'éducation aura donné l'exemple d'un discours qui, plus que tout autre, devrait être marqué par les qualités de base que sont la logique, la cohérence et la clarté.

MARIE CAQUETTE

Votre Opinion

La vraie solution

Il est clair, il me semble, que c'est une question de financement qui est à la base de la survie et du maintien des Nordiques à Québec.

Il n'y a pas beaucoup de solutions. D'abord, je ne crois pas qu'un nouveau Colisée, même avec une capacité de 25 000 sièges, financé en tout ou en partie par une lotto spéciale, des subventions gouvernementales à différents paliers, soit la solution. La preuve est facile à établir.

Actuellement, la direction de l'équipe se plaint de la masse salariale et se sert de cet argument pour réclamer un nouveau Colisée. Cette masse salariale ne cesse d'augmenter à cause de l'appât des agents des joueurs aussi intéressés que leurs clients à aller chercher le gros lot. En suivant le raisonnement, pour éviter les déficits à l'avenir, ça prendra toujours de plus en plus de revenus pour répondre à l'augmentation continue de la masse salariale.

La vraie solution est celle-ci : les directeurs et les administrateurs de la LNH doivent tout simplement imposer à toutes les équipes de ce circuit un plafonnement de la masse salariale, mettons de 15 millions \$ annuellement, et ce pour toutes et chacune des équipes et pour l'ensemble des joueurs de chacune des équipes.

Jean-Paul Jolicoeur
Charlesbourg

Histoire à oublier

Je suis allée visiter mon fils ici à Brockville. La semaine dernière, ma petite-fille, Sarah, âgée de 12 ans, a visité Québec avec sa classe de « français enrichie ». Je lui ai dit : « As-tu fait un bon voyage ? » « Oui, m'a-t-

elle dit, mais quand je suis allée à l'Aquarium, il y avait une femme qui a parlé avec moi. Elle m'a dit : « Bonjour » et j'ai répondu : « Bonjour ». « Ah ! a-t-elle dit, tu parles anglais. D'où viens-tu ? » Quand ma petite-fille a dit : « De Brockville », elle a répondu : « Pah ! Brockville ! » et elle a tourné le dos. L'incivilité de cette femme a fait une très mauvaise impression.

Mon mari était bilingue. Il était marchand de bois et il a travaillé à Québec où il était bien connu. Quand j'étais jeune, à Montréal, j'ai pris des leçons de français après l'école, deux fois par semaine. Nous avons toujours encouragé nos enfants à apprendre le français en échangeant des visites avec des familles québécoises.

C'est vrai qu'il y a des personnes dans la région de Brockville qui ont agi de manière non civilisée. J'ai toujours trouvé les Québécois très courtois. Il est déplorables qu'une telle rancœur ait amené une femme adulte à être rude envers une jeune fille. Il est temps que l'histoire de la profanation du drapeau québécois à Brockville soit oubliée.

Eleanor Hammond
Brockville (Ontario)

Délais trop longs

(Lettre à Me Lyse Tousignant, arbitre au Tribunal du travail)

La présente est pour vous rappeler que j'existe encore, que sans le vouloir, je suis ralenti par les événements et toujours dans l'attente de voir enfin aboutir une situation qui perdure depuis 820 jours, soit depuis le 10 juillet 1991, date de mon congédiement injustifié par la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). Un point dont je suis assuré, c'est que vous avez une grande part de responsabilité dans cette situation des plus inacceptables.

Vous avez été nommée d'office par le ministre du Travail le 18 octobre 1991 pour agir à titre d'arbitre dans le grief qui m'oppose à la CSD. Cela fait exactement 720 jours. Je ne sais pas si c'est un record, mais pour ce qui est des effets de l'attente générée par des procédures à n'en plus finir, je n'avais jamais été confronté à ce que j'ai vécu et à ce que je continue à vivre.

La première audition s'est tenue 95 jours après votre nomination, soit le 21 janvier 1992. Il vous aura fallu 458 jours pour entendre les parties et finalement « terminer » à la treizième audition, le 23 avril 1993.

Le hic dans tout cela et il est de taille, c'est qu'il s'est écoulé 167 jours depuis la dernière audition et vous n'avez pas encore rendu votre décision. Que de tiraillements...

Revenons au 27 mars 1992. C'était la cinquième séance et nous étions au ministère du Travail. La partie syndicale commençait ses témoignages. Après l'interrogatoire de mon premier témoin par mon avocat, c'est la panique du côté patronal et un ajournement est demandé.

J'ouvre une parenthèse pour ajouter ce qui suit. Comme je l'ai mentionné au ministre du Travail, « mon syndicat » et l'employeur, la CSD, ne font qu'un.

Si le temps est néfaste pour la justice, qu'en est-il pour l'individu concerné ? Côté humain, après tout je suis un être humain aux prises avec un système pourri jusqu'à l'os. Avez-vous pensé, ne serait-ce qu'un bref instant, à l'effet du temps sur un individu par rapport à toutes les composantes de notre société ?

J'en aurais long à vous écrire, madame la présidente, sur les préjudices psychologiques, moraux et économiques qui décou-

lent de ce congédiement des plus injustifiés. J'espère avoir l'occasion de vous le démontrer dans un avenir « très proche ».

Michel Bussières
Pont-Rouge

Un monde de paix

(Réactions à l'article de M. Denis Ratté paru le 15 octobre dans LE SOLEIL.)

Au temps d'aujourd'hui, comme à celui d'autrefois, l'Église est toujours digne de respect. On se demande parfois, nous qui avons tendance à diminuer la croyance religieuse, sur qui mettre la faute. Mais si nous prenons le temps d'analyser le pour et le contre, nous constatons que la Parole de Dieu dans nos églises n'a pas changé ; au contraire, elle se proclame sans cesse par nos prêtres et les laïcs qui veulent bien apporter leur aide afin de continuer l'oeuvre de Jésus qui prêchait à ses frères et soeurs.

La vie est déjà si difficile à vivre. Si nous prenons le temps de découvrir tout ce qu'il y a de beau afin de nous inciter à oublier le mépris qui parvient parfois à détruire les êtres, peut-être en sortirions-nous grandis dans l'espérance d'un monde de paix.

Jacqueline Beaupré
Rivière-Ouelle

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.



ÉLECTIONS '93

Un face-à-face entre le Haut et le Bas-Canada

OTTAWA — L'Ontario tout rouge et au pouvoir face à un Québec pas mal bleu: un an après l'échec des négociations de Charlottetown, l'élection générale ramène le Canada au temps des Pères de la Confédération. Mais Jean Chrétien n'est pas Sir John, ni Lucien Bouchard un Cartier, et le Québec et l'Ontario pensent au divorce plutôt qu'à des fiançailles.

une analyse de
Michel VASTEL



Lucien BOUCHARD



Si Jean Chrétien a de bonnes cartes dans son jeu, ses adversaires de l'Ouest et du Québec ont aussi quelques jokers en main.



Preston MANNING

Comme, il y a 130 ans, l'Ouest ne faisait pas encore partie du Canada, aujourd'hui avec son vote massivement réformiste, il s'en tient à l'écart. Le nouveau gouvernement libéral avec ses 98 sièges sur 99 en Ontario, et ses 31 sièges sur 32 dans les provinces de l'Atlantique, c'est donc un peu le Haut-Canada de 1867.

Le vote de lundi ne fut rien d'autre que la deuxième manche d'un match commencé l'an dernier, avec le référendum. D'ailleurs, le 26 octobre 1992, 52 comtés du Québec ont voté NON: le Bloc en a eu 54. L'Ontario et les Maritimes ont voté OUI en 1992, et libéral lundi. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont massivement voté NON au référendum, et pour le Parti réformiste aux élections générales.

Après avoir dit NON au « Nouveau Canada » dessiné par 11 gouvernements, deux administrations territoriales et les leaders des Indiens, des Inuit et des Métis, le Québec et les deux provinces de l'Ouest — et plus du tiers de l'électorat — dit NON au rêve de Macdonald et de Cartier et à la réconciliation nationale

promise par Brian Mulroney. L'éclatement du Parti conservateur, c'est aussi la fin de la coalition entre nationalistes du Québec et conservateurs de l'Ouest, créée au sein du PC en 1984.

Hier, le Canada anglais — et quelques personnalités libérales — ont commencé à accuser le Québec de ne plus jouer le jeu de la confédération. Mais, si 1,3 million de Québécois a voté pour le Bloc et ses 54 députés, ce sont les électeurs du Canada anglais qui en ont fait l'opposition officielle. Il faut en effet remonter à 1958 pour trouver une opposition officielle de moins de 50 députés (les libéraux de Saint-Laurent avaient fait élire 48 candidats). Si l'Ontario avait suivi le conseil du *Globe & Mail* de Toronto, en éliminant quelques candidats de Preston Manning, le gouvernement libéral ferait face à une alternative plus crédible et presque « nationale », et le Bloc serait réduit à un statut de parti « régional ». Tant pis pour eux!

Alors, comment Jean Chrétien va-t-il gérer ce pays-là? En fermant la porte du « frigidaire » à

double tour pour empêcher le virus constitutionnel d'en sortir? Il a au moins deux ans devant lui, et un certain nombre d'avantages.

Comme Brian Mulroney en 1984, et pour la première fois depuis le début des années 50 avec Louis Saint-Laurent dans le cas d'un gouvernement libéral, Jean Chrétien dirigera une administration vraiment « nationale »: il pourra au moins nommer des ministres « élus » dans toutes les provinces et l'un des deux territoires du Nord. Mais il n'a eu que 42 % des suffrages exprimés et la députation libérale, dans l'Ouest, reste symbolique. Au Québec, certaines vedettes du PLC sont élues, mais elles appartiennent toutes à l'ère de Pierre Trudeau. La relève — les jeunes recrues de moins de 40 ans — a été décimée. Avec moins de 32 % des suffrages exprimés, Jean Chrétien ne fait finalement guère mieux

que John Turner (28 % en 1984). Comme le chef libéral le reconnaissait jeudi dernier, la reconstruction du Parti libéral au Québec devra « se faire en deux étapes ».

Le nouveau premier ministre a au moins beaucoup de temps devant lui: le Parti conservateur décimé, aucun des deux partis d'opposition prêt à prendre le pouvoir, les libéraux peuvent envisager sereinement deux mandats. Gouverner sur un horizon de huit à dix ans, plutôt que deux s'il avait été minoritaire, cela fait toute une différence. De plus, non seulement les oppositions ne sont pas fortes en nombre — on ne fait pas grand-chose, et on s'épuise vite dans les comités parlementaires, avec une cinquantaine de députés face à une parti ministériel de près de 180 membres — elles ne sont pas riches en fortes personnalités. Lucien Bouchard et Preston

québécois que par le Bloc. S'il est maître incontesté du jeu parlementaire — la majorité conservatrice du Sénat a déjà promis, par son leader, Lowell Murray, de ne pas faire d'obstruction — le premier ministre du Canada pourrait se retrouver, comme Pierre Trudeau en 1976, face à un gouvernement souverainiste à Québec encore plus radical que celui de René Lévesque. Trudeau lui aussi avait dit, après l'échec de Victoria en 1971, qu'il ne rouvrirait jamais la « boîte de Pandore » des négociations constitutionnelles! Et, me disait Jean Charest hier: « Jean Chrétien ne pourra pas faire le débat référendaire tout seul... Comme Pierre Trudeau en 1980! »

Quant aux autres partis « nationaux », leur épitaphe serait prématurée. Les néo-démocrates d'Audrey McLaughlin conserveront leur statut de parti officiel aux Communes, si on s'en fie au précédent créé par les créditistes de Fabien Roy en 1979. Leur base, composée des dirigeants syndicaux et des leaders de groupes de pression de la gauche canadienne, demeure d'autant plus qu'elle se nourrit au pouvoir dans trois provinces représentant 50 % de la population.

Et les conservateurs? L'opposition sera féroce, de la part du Bloc et du Parti réformiste, contre sa reconnaissance officielle aux Communes, même si son passé, qui remonte aux origines de la confédération, le justifierait peut-être. Mais il reste 58 sénateurs, de toutes les régions du pays, que Jean Charest a déjà pensé mettre à contribution pour reconstruire le parti. Enfin, surveillez Michael Harris en Ontario: il pourrait bien devenir premier ministre dans deux ans.

Bref, Jean Chrétien a de bonnes cartes dans son jeu. Mais ses adversaires de l'Ouest et du Québec ont aussi quelques jokers dans leur main.

JUSQU'AU 29 OCTOBRE

VENTE ANNIVERSAIRE

DRAPERIES ET TISSUS DÉCORATIFS

DE 20 À 75% DE RABAIS

Sur des milliers de mètres de draperies et tissus décoratifs importés unis ou imprimés. Très belle sélection de tissus à recouvrement, voilage, dentelle, imprimés pour enfants, etc. Prix courant: 6,99\$ à 39,99\$ m. **PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 4⁶⁶ m (100cm)**

75 000 STORES HORIZONTAUX SPÉCIAL

EN MAGASIN, P.V.C. 1" *BLANC, *IVOIRE, *GRIS, NOIR, LILAS, ROSE PÊCHE, BLEU, VERT FORÊT ET GRANIT. **PRIX BOUCLAIR À PARTIR DE: 1⁹⁹ (18" X45")**

TOUTES LES DOUILLETES ET ENSEMBLES DE DOUILLETTE DE 20% À 50% DE RABAIS

FABRIQUÉS PAR BOUCLAIR MEILLEURS PRIX GARANTIS!

VERTICAUX POUR PORTES-PATIO P.V.C. 3 1/2"

DES MILLIERS DE STYLES! QUALITÉ SUPÉRIEURE! GARANTIS À VIE!

- «CHÂTEAU» 29,99\$
- «GIMINI» 49,99\$
- «SÉLECT» 54,72\$
- «RITZ» 76,20\$
- «BROSSÉ» 87,60\$
- «JAGUAR» 96,00\$
- «MONET» 104,40\$
- «MÉLODIE» 110,25\$

STYLE: GRANIT, MARBRÉ, GAUFRE, ETC. COULEURS: BLANC, NOIR, VERT, GRIS, LAVANDE, ETC.

ANNIVERSAIRE

MAGASINEZ CHEZ BOUCLAIR ET COLLECTIONNEZ VOS MILLES "AIR MILES"

GRANDS PRIX HALLOWEEN

VASTE CHOIX DE TISSUS pour la confection de vos costumes d'Halloween! Unis, rayés, imprimés monstrueux, etc. **PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 2³⁹ M**

CHALLIS "KENDRA"

150 cm. 100% rayonne. Motifs ethniques floraux et contemporains dans des teintes les plus variées. Idéal pour la confection de jolis robes, tuniques et chemisiers. Prix courant: 12,99\$ m. **PRIX SPÉCIAL: 7⁹⁹ M**

VELOURS CÔTELÉS UNIS ET IMPRIMÉS

90 et 115 cm. 100% coton. Tissus unis et imprimés floraux, paisley et géométriques. Couleurs très "in" pour cette saison. Prix courant de 6,99\$ à 13,99\$ m. **PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 5⁵⁹ M**

ACCESSOIRES DE COUTURE

FILS KOBAN, RUBAN AU MÈTRE EPAULETTES, CISEAUX (sauf le Shape) (sauf Hombak) **33^{1/3} 1% DE RABAIS**

TOUS LES PATRONS "Mc CALL'S" 3 POUR 1

OUATINE "CONFORT" UNIE

150 cm. 100% polyester. Tissu très pratique aux teintes unies pour la confection de vêtements pour bébés, draps isothermes et bien d'autres! Couleurs populaires! **PRIX SPÉCIAL: 4⁹⁹ M**

À GAGNER! SURJETEUSES "ELNA" 44 DE SURJET À 3 ET 4 FILS VALEUR DE: 769\$ CH.

TISSUS UNIS À MANTEAUX / 100% LAINE

150 cm. Chauds les manteaux! Magnifique tissu 100% laine pour affronter la froideur de l'automne. Violet, lilas, forêt, vert tendre, rouge passion, noir et bien d'autres. Très bonne qualité à bas prix! Prix courant: 21,99\$ m. **PRIX SPÉCIAL: 16⁹⁹ M**

Le Centre du Manteau

À Q U É B E C

C'est l'endroit qui vous offre la plus vaste sélection de manteaux à Québec : pelisses, manteaux en agneau renversé, manteaux réversibles en fourrure. Lainage, duvêt, gabardine, popeline, mohair, peluche, trotteurs, manteaux à doublures détachables, etc. Vous trouverez certainement le manteau qui convient à votre budget et à votre style de vie.

PHOTO : MANTEAU D'AGNEAU RENVERSE, BORDEAU OU MARINE, 2200 \$



de rabais sur TOUTES les ROBES pour DAMES et pour FILLETES (0 à 14 ans) à prix courant, même à la boutique Simon Chang.

CHEZ LALIBERTÉ
NOUS VENDONS AUSSI DE LA FOURRURE



85\$



100\$



235\$



165\$

Voyez la plus grande sélection de CHAPEAUX de FOURRURE à Québec...

l'aliberté

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H À 17H

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT

Place Charest Place Cartier Place Jacques-Cartier Place Jean-Lesage